



HAL
open science

Eléments d'anthroponymie maure. Enjeux et significations du nom d'ego

Catherine Taine-Cheikh

► **To cite this version:**

Catherine Taine-Cheikh. Eléments d'anthroponymie maure. Enjeux et significations du nom d'ego. Littérature Orale Arabo-Berbère, 1999, 27, pp.169-208. halshs-00456382

HAL Id: halshs-00456382

<https://shs.hal.science/halshs-00456382>

Submitted on 14 Feb 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ÉLÉMENTS D'ANTHROPONYMIE MAURE ENJEUX ET SIGNIFICATIONS DU NOM D'EGO¹

Catherine TAINE-CHEIKH

Comme le soulignait F. Zonabend en conclusion de son article, toutes les dénominations utilisées pour appeler ou désigner une personne se complètent et concourent à l'identifier comme individu unique, mais aucune ne suffit à elle-seule : "L'identité de la personne est faite de la somme de tous ses noms" ("Le nom de personne", 1980 : 17). Dans le cas de la Mauritanie, la nécessité de mettre en place un état civil, comparable à ceux en usage dans les grands systèmes administratifs contemporains, se fait sentir de plus en plus nettement avec le développement de pratiques nouvelles, tant culturelles que politiques ou économiques (telles que les diplômes scolaires, les élections, les prêts bancaires, ...).

L'identification des individus tend donc à être confiée au couple prénom / nom de famille, en association avec une date et un lieu de naissance. Une telle démarche ne va cependant pas de soi, car la notion de nom de famille est particulièrement mal établie encore aujourd'hui. Ceci n'étant pas sans conséquence sur la notion conjointe de prénom, nous adopterons, comme Cl. Breteau et A. Roth ici-même, l'appellation de nom d'*ego*, pour désigner le nom propre individuel que chaque enfant reçoit au 7^e jour de la naissance, ainsi que le prescrit le rite malékite de l'Islam suivi par l'ensemble de la population mauritanienne.

¹ Une première version de cette étude a été présentée au cours du séminaire du Prof. David Cohen à l'E.P.H.E., qui fut consacré en 1998-99, pour l'essentiel, à l'anthroponymie. Nous remercions vivement Abdel Wedoud O. Cheikh sans l'aide de qui notre travail aurait été beaucoup plus difficile à mener à bien.

Jusqu'aux premières ébauches d'état civil, contemporaines des tentatives de scolarisation lancées par la colonisation française, le nom d'*ego* représentait l'extrémité provisoire d'une chaîne dont il était normal de pouvoir nommer tous les maillons, ou du moins ceux qui permettaient de retrouver les embranchements majeurs de l'arbre généalogique, à savoir celui de la fraction et celui de la tribu. Traditionnellement, l'identification d'un individu par un tiers se faisait donc (et se fait encore) de manière approximative et plus ou moins "tâtonnante", par remontée ou redescende le long de la chaîne, à la recherche d'un nom connu susceptible de jouer le rôle de repère. L'opération se complique par ailleurs du fait qu'il n'est pas bien vu de questionner directement un Maure (*biḡāni*) sur son identité, chacun devant être à même de situer l'autre — comme si la connaissance de l'autre avait d'emblée valeur de reconnaissance.

Cependant, bien que l'anonymat soit fortement limité et assez mal perçu, du fait du poids idéologique de la généalogie, il se trouve associé, curieusement, avec l'idée que le nom, et notamment le nom d'*ego*, fait partie intrinsèquement de l'intimité de l'individu : "D'une manière générale, les Maures répugnent à prononcer leur propre nom, comme si cet acte comportait une forme d'impudeur et d'auto-dévaluation" (A.W. O. Cheikh, 1997a : 199-200).

Il y a donc un contraste net entre l'identification informelle de l'autre, qui suppose une démarche indirecte (*ntā mən äyy l-əḡḡūt ?* "Toi, de quels frères es-tu ?", c'est-à-dire "Qui es-tu ?") et amène une réponse en termes de *ḡāymā* "tente", de *vahḡ* "fraction" ou de *qabilā* "tribu" et, d'autre part, l'assignation généalogique explicite — (*ānā*) *X wəll A wəll B wəll C...* "(moi) X fils de A fils de B fils de C...", avec sa variante féminine (*ānā*) *X mənt A wəll B wəll C...* "(moi) X fille de A fils de B fils de C..." —, dont les conditions d'utilisation sont limitées à des situations formelles particulières².

Pour attribuer à chaque individu un nom de famille, la tendance a été de retenir un seul syntagme *wəll / mənt Y* (mais il arrive que l'usage en ait retenu deux), le Y étant le plus souvent le nom d'*ego* du père (A) ou celui du grand-père (B) : l'état civil a opéré par ruptures et figements dans la chaîne généalogique, mais il n'a pas

pu en général faire émerger comme patronymes des noms qui seraient autre chose que des noms d'*ego* précédés de "fils" ou "fille". Pour cette raison — malgré l'intérêt que peuvent représenter les noms propres de tribus ou de fractions, voire de lignées dans quelques cas qui seront à éclaircir — et parce que "le nom de baptême est sans doute l'élément du système de dénomination le plus chargé d'enjeux et de significations" (A. Burguière, 1980 : 26), nous commencerons notre étude de l'anthroponymie maure par celle du nom d'*ego*.

On peut certes lire sur ce thème l'article de G. Oman, qui a cherché à connaître les noms de baptême d'origine musulmane utilisés en Mauritanie en se fondant, comme il l'avait fait pour d'autres pays, sur l'*Annuaire Officiel des Abonnés au Téléphone et au Téléx 1981* publié par l'Office des Postes et Télécommunications. Son ignorance totale du contexte, qui montre bien *a contrario* le lien des systèmes de dénomination avec les cultures où ils fonctionnent, l'a conduit cependant à des erreurs grossières qui rendent ses résultats partiellement erronés.

Que l'*Annuaire* mauritanien ne soit pas un produit soigné et fiable, il faut sans doute avoir vécu dans le pays pour le savoir et on peut facilement excuser l'auteur sur ce point. Que les abonnés du téléphone, début 80, ne soient pas représentatifs de la population et qu'ils soient en grande partie des étrangers, Oman s'en est partiellement rendu compte puisqu'il a dû éliminer les très nombreux abonnés dont les noms avaient des consonances européennes. Il a cependant laissé, et c'est dommage, les noms des étrangers musulmans, tels ceux de Palestiniens et de Libanais qui tenaient alors un grand nombre de commerces et dont les noms sont partiellement spécifiques (ex. *Samir, Fouad, Fawaz, Kamil*³).

Il est difficile enfin de comprendre qu'il ait pu ignorer ou ne pas tenir compte du fait que la Mauritanie est un pays pluriculturel et multiethnique, où seule une partie de la population est arabe (ou arabo-berbère) et où les systèmes de dénomination varient d'une communauté à une autre et en particulier entre arabophones et non-arabophones, fussent-ils tous, comme c'est le cas, des musulmans. Cela a en effet des conséquences sérieuses et l'auteur, en méconnaissant cette donnée, va

² Il faut préciser cependant qu'à l'écrit les traditions de classicisation impliquent le remplacement de *wəll* par *ibn* et celle de *mənt* par *bint*.

³ Les deux derniers sont d'ailleurs considérés par Oman comme des noms d'*ego* alors que ce sont des patronymes connus de la communauté libanaise de Nouakchott.

jusqu'à intégrer systématiquement les patronymes négro-africains *Bâ* et *Sy* (si fréquents chez les pulaarophones) dans sa liste des noms personnels.

Pour notre part, et bien que nous ayions l'intention de faire usage de certaines listes (notamment celle des candidats admis au baccalauréat en 1994 — environ 1500 noms — et celle des élus aux élections municipales de février 1999), nous remettrons à plus tard l'exploitation exhaustive de corpus fermés, susceptibles d'illustrer des phénomènes particuliers (spécificité liée à l'âge, aux facteurs régionaux, ...). Nous aurons besoin en effet de toutes les données dont nous disposons pour essayer de comprendre, dans un premier temps, quel système de classification se met en place à travers l'attribution des noms *d'ego* et quel message est ainsi transmis par la société à elle-même et sur elle-même (cf. Zonabend, 1980 : 9 et 18 en particulier et Cl. Lévi-Strauss, 1962 cité par elle).

Trois angles d'approche complémentaires seront envisagés successivement pour tenter de cerner l'ensemble de la question. On s'intéressera d'abord aux noms empruntés au patrimoine et à leur règle de transmission, en laissant toutefois de côté les noms composés qui seront étudiés dans un second temps. Enfin, nous traiterons plus spécifiquement des problèmes de contenu sémantique pour essayer de comprendre les différents cas, en particulier ceux où l'opacité du message est, soit très importante, soit au contraire très limitée.

I. LE NOM DE L'AUTRE

1.1. La tradition familiale

Dans aucune société, qu'elle soit traditionnelle ou moderne, les noms *d'ego* ne semblent donnés au hasard. En Mauritanie, jusqu'à ces dernières années, les phénomènes de mode sont restés très limités et quasi imperceptibles en dehors d'un petit nombre de couples mixtes. Le choix du nom *d'ego*, qui ne répond donc pas à la recherche d'un prénom original, susceptible de singulariser l'enfant, est par contre souvent influencé par la place de l'enfant dans la lignée et dans le groupe social. Mais le principe premier, qui semble gouverner l'attribution du nom individuel,

s'incarne plus encore dans la nécessité de trouver un bon modèle pour le nouveau-né : en lui choisissant un nom, un destin ou les deux à la fois.

Le plus souvent, les noms des aïeux de même sexe, à commencer par les grands-parents (avec une préséance possible de la lignée paternelle sur la lignée maternelle)⁴ fournissent une solution à tous les problèmes. En effet, dans cette société très respectueuse des valeurs familiales et généalogiques, grands-parents, oncles et tantes sont généralement des figures suffisamment honorées et honorables pour que l'on souhaite voir leur ombre tutélaire s'attacher à la personne du nouveau-né, à la faveur de la cérémonie du baptême.

Quoique fréquente, la transmission du nom n'est cependant pas automatique. Traditionnellement, on raconte que l'attribution du nom se fait par tirage au sort, le jour du baptême : trois brins d'inégale longueur sont associés à trois noms choisis par les parents très proches, le hasard se chargeant de désigner le nom attribué au brin élu. Ceci n'est sans doute pas non plus la règle absolue, mais cette coutume peut aider à faire accepter une décision, notamment en cas de désaccord entre les lignées paternelle et maternelle⁵ (il n'est pas exclu d'ailleurs qu'on ruse en "aidant" un peu le hasard ...).

4 Le nom des parents est généralement évité, sauf, dans certaines familles (de guerriers notamment), en cas de décès du parent avant la naissance. C'est ainsi que le fils de l'émir Sīd-Aḥmād (mort en 1932), s'appelle lui-aussi Sīd-Aḥmād et non Aḥmād comme on s'y attendrait. La lignée de la famille émirale de l'Adrar présente en effet une alternance régulière d'Aḥmād et de Sīd-Aḥmād sur plusieurs générations : Sīd-Aḥmād fils de Aḥmād, fils de Sīd-Aḥmād, fils d'Aḥmād (dit *wall eaydā*), fils de Sīd-Aḥmād, fils d'Uṭmān, fils de l-Fqīl, fils de Šānnān. (Sur l'émirat de l'Adrar et la succession du 1er Sīd-Aḥmād, voir notamment P. Bonte, 1998 : 55 et sq.).

Dans la liste des bacheliers, on trouve par deux fois — parmi ceux qui ont deux "patronymes" — une alternance du même type, cf. əž-Ziyyid w. š-Šāyḥ w. əž-Ziyyid et əl-Bāšīr w. əAbd-əllāhi w. əl-Bāšīr.

5 Nous connaissons au moins un cas où le désaccord s'est soldé par l'usage de deux noms *d'ego* (Muḥammād attribué par le père et Aḥmād, par la mère) mais certains cas de surnoms, assez officiels pour apparaître sur la liste des admis au baccalauréat, sont peut-être du même ordre. Dans le cas par exemple de Muḥammād dit *Mūlāy Aḥmād*, on a bien l'impression de deux prénoms en concurrence, à la différence sans doute d'un *l-Muḥtār s-Sālām* dit *t-Tāh*.

En fait, le stock des noms d'*ego* fourni par la parentèle se transmet globalement avec une assez grande régularité, mais rien n'empêche les parents de choisir pour leur premier né (et pour les suivants) un autre nom que celui du grand-père ou de la grand-mère⁶. Ils peuvent préférer celui d'un autre parent, en particulier en cas de décès ; ils peuvent refuser de donner leur nom à l'un quelconque de leurs enfants, sous prétexte par exemple que l'aïeul n'est pas un assez bon modèle religieux ; ils peuvent enfin choisir un nom de baptême qui leur semble plus bénéfique, par référence à un personnage situé hors de la lignée.

1.2. Au nom du Prophète

Chez les femmes, pour lesquelles nous disposons, d'une façon générale, de moins de données (il y a beaucoup moins de noms de filles que de noms de garçons dans les journaux et les livres d'histoire ... et dans la liste des bacheliers !), il est difficile de faire des généralisations, mais chez les hommes, le nom de *Muḥammād* occupe une place prépondérante. C'est partout le nom le plus fréquent et il devance régulièrement celui d'*Aḥmād*, qui apparaît comme le second sur la liste des fréquences. De ce point de vue, le classement fourni par G. Oman est tout à fait congruent avec toutes les observations qu'on peut faire sur la société maure et on peut même imaginer que les résultats statistiques de 16% pour *Muḥammād* et de 12% pour *Aḥmād* (1983 : 186) sont plutôt à corriger à la hausse. Quoi qu'il en soit — et c'est sans doute le second point sur lequel Oman a raison d'insister —, le succès de ces deux noms ne transparaît qu'imparfaitement dans ces chiffres, car ils sont également très fréquents, en particulier celui de *Muḥammād*, dans les noms composés, comme nous le verrons dans la seconde partie de cet article : "En d'autre termes, *grosso modo*, un Mauritanien sur deux porte le nom de *Muḥammad* (seul ou composé) ou de *Aḥmad* (seul ou composé)" (1983 : 187).

⁶ La situation chez les esclaves vivant auprès de leurs maîtres était sans doute plus compliquée, du fait que l'attribution du nom ne dépendait pas nécessairement des seuls géniteurs. Dans le seul cas pour lequel nous disposons de quelque information — cas qui n'est certainement pas généralisable —, les noms donnés par la maîtresse n'étaient pas imposés mais plutôt sollicités : l'idée était qu'un nom, venant d'une personne aussi pieuse qu'elle, ne pouvait en effet qu'être bénéfique au nouveau-né.

Oman prenant soin de rapprocher ces résultats de ceux obtenus dans ses sondages-échantillons sur les régions d'Oman et de Bahrein, où "le pourcentage des choix des noms désignant le Prophète ne dépasse en aucun cas 21%" (*op. cit.* : 187), il semble donc très probable que le rôle prépondérant de ces noms constitue pour le moins l'une des caractéristiques de la société maure⁷. L'existence de "prénoms leaders", comme les appelle A. Burguière, n'est cependant pas une particularité propre aux *Biḍān*. Selon cet auteur (1980 : 28-9), le prénom de Jean par exemple est porté au XIV^e s. par 25% des hommes dans le Lyonnais et par 20% à Villiers-le-Bel, dans la région parisienne, mais par 45% à Perpignan au XVI^e s. Il faut noter par ailleurs que, comme *Muḥammād*, Jean est utilisé à la fois comme prénom simple et comme prénom double et on pourrait se demander si, comme le prénom Jean, celui de *Muḥammād* peut avoir une variation de fréquence interne entre son usage à l'état simple et son usage en composition.

Ce qui apparaît en tout cas — et qui impose une limite à la comparaison entre la situation française et la situation mauritanienne —, c'est le fait que le statut de leader reste transitoire dans la société occidentale, même si, sous l'Ancien régime (du fait de règles de transmission comparables à celles observées pour la Mauritanie), le prénom leader pouvait se maintenir des décennies et devenir même pluri-séculaire. Au XVII^e s. en effet Joseph "devient le prénom masculin le plus porté" (*op. cit.* : 28), -

Il est trop tôt actuellement pour affirmer que *Muḥammād* a toujours été le prénom-leader dans la société maure. Mais il est certain que la raison qui pousse les *Biḍān* à donner ce prénom à leur enfant mâle et souvent même à leur premier-né — indépendamment du nom d'*ego* des grands-pères —, est sans doute moins sujet à variation que celle qui a fait triompher Jean ou Joseph dans l'Ancien Régime.

⁷ H. Abd-el-Jawad (1986 : 86) donne, pour les étudiants musulmans de l'Université de Yarmouk, 12% de *Muḥammad*, 5% d'*Aḥmad* et 2,5% de *Mahmūd*. On notera qu'il reprend à son compte l'affirmation de M. A. F. Yassin (1978 : 63, n. 4) selon laquelle ces trois noms sont à mettre sur le même plan, en temps qu'appellations du Prophète. En fait — même si ces trois noms renvoient à la rac. *HMD* — il y a lieu de noter que *Mahmūd*, pour la Mauritanie du moins, n'est pas mis sur le même plan que les deux autres.

Baptiser son enfant du nom de *Muḥammād*, c'est en effet obéir à l'injonction du Prophète (cf. "Prenez mon 'ism', mais pas ma 'kunya'", J. Sublet, 1991 : 52) et en même temps lui assurer les plus grandes chances de repos éternel après la mort puisque, selon les traditions maures, le Prophète aurait souhaité explicitement qu'on donne son nom et aurait assuré à tous les *Muḥammād* l'accès au Paradis.

La prépondérance de *Muḥammād* serait sans doute encore plus écrasante — et perturbante — si la tradition ne fixait pas aussi des limites au bénéfice à attendre d'un tel choix. Donner à un nouveau-né le nom du Prophète, c'est en effet risquer de souiller le nom de *Muḥammād*, de l'associer à des injures, à des reproches, à de mauvaises paroles ou à de mauvais gestes, quand l'enfant, en grandissant, méritera qu'on le corrige. Pour éviter de se trouver dans une telle situation, certains parents choisiront donc de remplacer le nom de *Muḥammād* par une forme légèrement différente, telle que *Muḥammādu*, *Mḥammād*, *Muḥammādān*, *Muḥammādān*, *Muḥand* ou *Muḥamdi*, en particulier dans les milieux maraboutiques du sud-ouest encore marqués par la culture berbère zénaga, à laquelle certaines de ces variantes paraissent empruntées. Par ailleurs, il est fort possible que la pratique du nom composé constitue une autre réponse possible, pour préserver le bénéfice du nom sans risquer d'encourir un maléfice.

1.3. Les noms des grands hommes

Il semblerait que, aux premiers temps de l'Islam, le calife *eUmar* ait tenté de limiter, voire d'interdire, l'attribution des noms des prophètes comme noms d'*ego* (cf. Sublet, *op. cit.* : 27 et sq.). Il ne réussit pas à imposer son point de vue à ses contemporains mais parvint presque à le faire triompher en Mauritanie.

En effet les noms des grands personnages de la Bible, souvent considérés par les Musulmans comme des Prophètes, sont peu fréquents chez les Maures. Certes les *Brahīm* "Abraham", *Yūsaf* "Joseph", *Mūsā* "Moïse" et *Maryām* "Marie" sont assez répandus, mais les *Yasqūb* "Jacob", *Smā'il* "Ismaël", *Ishāq* "Isaac", *Hārūn* "Aaron", *Sulāymān* "Salomon", *Nūḥ* "Noé", *Āyyūb* "Job", *Zakariyyā* "Zacharie", *Isā* "Jésus", *Sārā* "Sarah" et même *Žibrīl* "Gabriel" sont plutôt rares. Le fait est d'autant plus remarquable qu'il connaît une exception significative. En effet la famille de š-Šayḥ Sīdiyya, à Boutilimit, a largement puisé dans cette liste de pré-noms (du moins certains d'entre eux : *Yasqūb*, *Smā'il*, *Hārūn*, *Sulāymān* et *Sārā*)

à partir de la fin du XIX^e s., attirant ainsi l'attention des autres tribus sur cette propension à choisir des noms prophétiques⁸. Souvent moquée, une telle pratique était ressentie de l'extérieur, non seulement comme une marque identitaire (on dit par exemple que les *Sārā* sont toutes de Boutilimit), mais aussi comme le signe d'une prétention particulière : celle de se prendre pour des prophètes (ce qui montre bien la tendance à assimiler le nom à la chose c'est-à-dire, en l'occurrence, à la personne).

Si l'on excepte les noms des prophètes, on trouve en bonne place, chez tous les Maures, les noms des parents et des compagnons du Prophète : *Bubakar* ou *Ābu-bākrin* "Abu-Bakr" (*kunya* employée comme *ism*), *eUmar*, voire *eUmār* et *Aemar* (le diminutif le plus courant étant celui de *eUmāy*) "Oumar", *eUtmān* "Othman", *Eelī*⁹, *eAli* ou *eAliyyun* (ou encore *eAlwā* et son diminutif *Eelāywā*) "Ali", *Ḥassān* "Hassan" et son diminutif *Ḥussāyn* "Husseyne" — nom des jumeaux d'*eAli*, souvent donnés en Mauritanie à des frères jumeaux — et, plus rarement, *eAbbās* et *Ḥamzāttā* (du nom des oncles du Prophète, *al-eAbbās* et *Ḥamzā*), *Zāyn al-eAbīdīn* (du nom du fils de Husseyne, cf. D. Tidjani, 1997 : 169), *z-Zubāy*r (du nom de *Zubāy*r, cousin et beau-frère du Prophète, *op. cit.* : 170), *Talḥa* et *Žaḥfar*.

Chez les femmes, les noms portés dans la famille du Prophète ont été assez systématiquement repris, les noms de ses épouses — à commencer par celui de la première épouse *Ḥadīža* et celui de la préférée *eĀ'iša*, mais aussi *Sawda* (*op. cit.* : 139) —, le nom de ses filles, *Zāynāb*, *Umm-kāltūm*, *Ruqayyā* (*op. cit.* : 169, 154 et 134)¹⁰ et surtout *Fāṭima*, le nom de sa mère *Āminā* (*op. cit.* : 5) et le nom de son arrière-petite-fille *Sukāynā* (*op. cit.* : 142). La première chose qui frappe dans les noms, en particulier celui des femmes, c'est la forme très littéraire sous laquelle plusieurs noms sont usités : *Ḥadīžātu*, *Vāṭimātu*, *Āminātu*, *eĀyšātu*, *Sawdātu*, *Ḥafṣatu* et *Zāynābu* pour les filles, *Ābu-bākrin* et *eAliyyun* pour les garçons. Dans certains cas, comme ceux d'*Āminātu* et *Zāynābu*, ces variantes "auralisées" (cf. C. Taine-Cheikh, à paraître) semblent presque les seules employées¹¹. Dans d'autres cas, ces variantes longues, à finale désinentielle, sont attribuées surtout

8 Cf. A.W. O. Cheikh, 1997b : 204.

9 Le *E* est utilisé ici comme majuscule de *e*.

10 En Mauritanie on trouve soit *Ruqayyā* soit la forme non diminutive *Raqiyyā*.

11 Cheikh El Bou O. Zenagui (1994 : 17) donne cependant la forme *Zeineb*.

dans les familles maraboutiques, tandis que des variantes de schèmes plus brefs comme *Ḥaddāzā* ou *Ḥadzā*, *Vāṣmā* et *ʿĀyṣā* — plus conformes aussi à la structure syllabique du dialecte ḥassāniyya — sont généralement préférées dans les autres milieux, chez les guerriers notamment.

La seconde caractéristique concerne cette fois directement l'organisation hiérarchisée de la société maure et la séparation qui existait par le passé entre hommes libres et esclaves (séparation dont la suppression officielle n'a pas effacé toutes les séquelles). En effet on retrouve, comme noms d'*ego* exclusivement attribués à des (anciens) esclaves, les noms qui furent portés par des compagnons du Prophète d'origine servile ou clientélaire. Ainsi *Zāyd* (mais non *Zāydān*), *Bilāl* et, plus rarement, *Salṣmān*, furent-ils fréquemment donnés aux nouveaux-nés jusque dans les années 60. Dans les cas de *Zāyd* et *Bilāl* en particulier, il se pourrait bien qu'ils ne soient plus attribués car leur connotation sociale — le fait qu'ils ne sont jamais attribués à des hommes libres — est beaucoup trop marquée pour que les *ḥṛāṣīn* ne cherchent pas maintenant, alors qu'ils en ont plus nettement la possibilité, à les éviter systématiquement¹².

L'existence d'un doublet *Māryām* / *Maryām* pour "Marie" donne lieu, au moins dans certaines régions, à une distribution socialement marquée, mais sans doute moins tranchée que dans les cas précédents. Dans les milieux maraboutiques du sud-ouest, toutefois, *Māryām* (avec *r*) était réservé aux femmes nobles et *Māryām* (avec *r*), ne se trouvait que chez les esclaves et les guerrières. C'est là un des cas où la discrimination n'est pas facile à expliquer, par contre *Māriyyā* est clairement un prénom d'esclave dans l'ensemble de la société maure car il est associé à la personne de Marie la Copte (qui fut la concubine du Prophète).

Le stock des noms d'*ego* ne se réduit pas, loin s'en faut, à ceux de l'Ancien Testament et des débuts de l'Islam. De tout temps, le choix des parents a pu se porter sur des modèles plus proches, dans le temps et dans l'espace. C'est ainsi qu'on peut retrouver le célèbre personnage de Muḥammād ibn ʿAbū-Bākṛ al-Muṛādī al-Ḥaḍramiy (connu oralement sous le nom de *l-Imām al-Ḥaḍrāmī*) derrière le nom d'*al-Ḥaḍrāmī*, le plus grand compilateur de *hadīṭ* derrière celui d'*al-Buḥārī*, le très

¹² On en trouvera un indice dans le fait qu'aucun jeune bachelier maure de 1994 ne porte un de ces noms, alors qu'ils apparaissent à plusieurs reprises comme patronymes (nous ne retenons pas le cas d'un *Bilāl* à patronyme négro-africain).

prestigieux commentateur égyptien Ḥaṭṭāb du *Muḥṭaṣar* de Ḥalīl derrière celui d'*al-Ḥaṭṭāb*, d'illustres auteurs marocains derrière ceux de *Barnāwī* et d'*al-Vilāli*¹³, des grandes figures confrériques derrière ceux de *Žāylāni* et de *al-Tizāni* et enfin — à titre beaucoup plus exceptionnel —, des personnages politiques connus derrière les noms de Senghor, Lamine Gueye, *al-Qaḍāfi* ou *ʿAṣavātī*¹⁴. On aura pu remarquer que, dans ces différents exemples, ce sont des noms propres d'origine très variée qui sont réattribués comme noms d'*ego* : noms de *nisba*, patronymes, voire nom d'état civil complet dans le cas de Lamine Gueye. C'est entre autre à ce phénomène de transposition des désignations (noms propres, titres, surnoms, ...) en noms d'*ego* que nous allons désormais nous intéresser¹⁵.

II. NOMS SIMPLES ET NOMS COMPOSÉS

J. Sublet, dans son étude sur le nom propre arabe, distingue bien l'*ism* (ce que nous avons appelé le nom d'*ego*), de la *kunya* (généralement composé avec *abu-* ou *umm-*), du *laqab* (ou 'surnom') et de la *nisba* (ou 'nom de relation' enregistrant "le lien à un groupe ethnique, à un lieu géographique", mais aussi le lien avec une option religieuse ou une école de pensée, Sublet, 1991 : 10). Elle montre que l'accumulation de noms propres pour un seul homme est un signe de richesse et de prestige. De ce point de vue, la société maure nous présente une situation assez éloignée d'un tel modèle. En effet, on a l'impression que, si le surnom existe, les réalités de la *kunya* et de la *nisba* sont, quant à elles, quasi inexistantes en tant que

¹³ Muḥammād ʿAbd-allāhi wəll ʿal-Buḥārī wəll ʿal-Vilāli (1803-1898), de la tribu des ʿAhl Bārik-allāh, est l'auteur du *Kitāb al-ʿumrān*. Il y raconte que son grand-père aimait donner à ses enfants les noms des auteurs arabes qu'il aimait.

¹⁴ Les deux derniers noms ont été relevés dans la liste des reçus au baccalauréat et attestent d'une ouverture assez récente sur les événements politiques du monde arabe. Les deux précédents ont été attribués dans une même famille d'affranchis, très éprouvée par la perte précédente de leurs enfants nouveaux-nés, et il ne serait guère imaginable que des Maures "blancs" ("nobles") donnent des noms de non-musulmans à leurs enfants.

¹⁵ Ceci n'est pas spécifique à la société maure ("L'autonomisation de divers constituants du nom qui finissent par fonctionner comme noms d'*ego* est un trait récurrent des systèmes de noms propres que nous avons étudiés", Breteau/Roth, ici même : 150, note 24), mais y est en tout cas particulièrement fréquent.

pratiques vivantes et généralisées¹⁶. Par contre — et cela peut étonner — les noms d'*ego* sont eux-mêmes souvent très longs et décomposables en plusieurs éléments originellement indépendants. Nous allons voir d'où viennent les différents éléments et quelles sont les règles d'agencement entre eux.

2.1. Les noms théophores

Il existe en Islam toute une série de noms d'*ego* composés à partir d'un des noms d'Allah. La structure de ces noms est particulière, puisque le premier élément appartient à la racine *ʿBD* et signifie "esclave". Outre le nom d'*ʿAbd-allaḥ* (litt. "esclave de Dieu" — *Abḍullah* en zénaga —), on trouve des noms où la seconde partie désigne un des 99 attributs de Dieu, sous la forme d'un adjectif ou d'un participe substantivé, ainsi *ʿAbd-ar-rahmān* ("esclave de [Dieu] le Bienfaiteur")¹⁷.

Il semble que ces noms aient eu la faveur du Prophète, puisqu'il en a recommandé l'attribution : "Si vous donnez des noms, que ce soient des 'ism' composés avec *ʿabd*, esclave, serviteur [de Dieu]"¹⁸.

Dans la société maure, où le souci de trouver des beaux noms est certainement très présent, on peut se demander quel écho a rencontré cette recommandation. On évoquera en premier lieu la fréquence du nom de *ʿAbd-allaḥ* (le nom du père du Prophète) avec ses différentes variantes, l'une très courante *ʿAbd-allaḥi*, d'autres très peu usitées comme *ʿAbd-elli* et *ʿAbdu-llaḥi*¹⁹.

¹⁶ On ne peut pas dire qu'en Mauritanie chacun porte, comme au Maroc, un sobriquet et un ethnique — outre le nom individuel composé de son nom personnel, de celui de son père et de celui de son grand-père — (G. S. Colin, 1920 : 112-6). La *nisba* n'est en fait usitée comme telle que pour les personnes célèbres qui ont laissé des oeuvres écrites (il ne s'agit donc pas d'une pratique courante dans la société maure).

¹⁷ Nous avons choisi de mettre une majuscule au début de chaque nom. Un nom composé aura donc plusieurs majuscules (comme *Jean-Pierre* en français) ; en revanche nous ne mettons pas de majuscule à l'intérieur du nom composé de plusieurs unités, même s'il s'agit du nom d'Allah.

¹⁸ Kister, Call yourselves by graceful names, dans *Lectures in memory of Prof. Martin M. Plessner*, Jérusalem, 1975, 8 — cité par Sublet, *op. cit.* : 26.

¹⁹ Cette dernière variante, qui présente une marque d'"auralisation" interne (différente de la marque finale *-i* de *ʿAbd-allaḥi*), est attestée dans le nom d'un célèbre auteur mort en 1817 : Sidi *ʿAbdu-llaḥ* w. *ʿl-Ḥāẓẓ Bṛāḥīm*.

Sont relativement fréquents également les noms de *ʿAbd-ar-rahmān*, *ʿAbd-əl-qāḍar* et *ʿAbd-əl-vāttāḥ*. Plus rarement, on trouve ceux de *ʿAbd-ar-rahīm*, *ʿAbd-əl-wādūd*, *ʿAbd-əl-wahhāb*, *ʿAbd-ar-razzāq* (parfois avec *r* au lieu de *ṛ*), *ʿAbd-əl-kārim*, *ʿAbd-əl-sazīz*, *ʿAbd-əl-żālīl*, *ʿAbd-əl-ḥayy*, *ʿAbd-əl-ʿātiq*, *ʿAbd-əl-laṭīf*, *ʿAbd-əl-ḥamīd* et *ʿAbd-əl-bāqi*. Encore plus rarement, semble-t-il : *ʿAbd-əs-šamād*, *ʿAbd-əl-wāḥed*, *ʿAbd-əl-mālik*, *ʿAbd-əl-mālik* et *ʿAbd-əs-salām*.

Il est difficile de dire pourquoi certains de ces noms, bien connus dans d'autres pays arabes, sont si peu usités en Mauritanie, voire totalement absents. Selon Yaḥya w. *əl-Barā*²⁰, qui connaît bien la littérature juridique des lettrés maures, tous les noms théophores ne sont pas forcément à mettre sur le même plan et ne sont pas uniformément bénéfiques. D'une part, en effet, il y a, parmi les 99 noms divins, des noms polysémiques qu'il vaut mieux éviter de donner. D'autre part, certains musulmans, comme ceux de la confrérie *qādiriyya*, considèrent qu'on peut attribuer les noms qui se réfèrent à la beauté ou à la bonté, mais non ceux qui renvoient aux notions de rigueur et de violence.

Quoi qu'il en soit de cette sélection parmi les noms divins, qu'elle soit héritée ou contrôlée, il est important de préciser qu'elle ne concernait traditionnellement qu'une partie de la société. Elle ne concerne en effet — on aurait pu s'en douter — que la partie mâle de la population, à une exception près cependant qu'il vaut la peine de signaler, même si *Ḥādm-allaḥ*, strict équivalent de *ʿAbd-allaḥ* (litt. "esclave (femme) de Dieu") puisque *ḥādəm*, en ḥassāniyya, a le sens de "servante noire", ou plus précisément "esclave (femme)" et non de "travailleur") est un prénom de femme assez rare. Mais, parmi les hommes mêmes, cette sélection ne concernait guère, traditionnellement, que les hommes libres car il ne semble pas que ces noms d'*ego* aient été donnés par le passé aux *ʿbid* ("esclaves"). On remarquera par exemple que R. Pierret (1948 : 219 et 221) fait figurer neuf noms composés d'Allah dans sa liste de "noms d'hommes libres" et deux seulement dans sa liste de "noms de serviteurs" : *Ḥāyr-allaḥ* "le Bien de Dieu" et *Maṭ-allaḥ* "le Don de Dieu", mais aucun de ces deux noms n'est comparable aux précédents car ils n'ont pas pour premier élément le mot *ʿabd*. Ceci ne semble absolument pas

²⁰ (Communication personnelle.) Les renseignements qu'il m'a fournis m'ont été très utiles pour traiter plusieurs points touchant au problème des noms théophores chez les Maures. Qu'il trouve ici l'expression de mes remerciements.

un hasard car, du point de vue de l'orthodoxie musulmane, les lettrés semblent avoir considéré qu'un esclave pouvait difficilement appartenir à la fois à son maître et à Dieu. Même si *ʿabd* a en principe deux sens différents, dont les signifiants ne sont distincts qu'au pluriel ("serviteur, adorateur [de Dieu]" : pl. *ʿibād*, "esclave" : pl. *ʿibād*), nommer son esclave "esclave de Dieu", cela pouvait *ipso facto* signifier que celui-ci était libéré de son asservissement humain.

Ce critère d'attribution semble valable également pour les formes apparentées, généralement diminutives, telles que *ʿUḅāyḅ-aḷḷāḅ* ("le petit serviteur de Dieu" — parfois réduit à *ʿUḅāyḅ*), *ʿAbḅāḅ* et *ʿAbḅu* ou même *ʿAbḅī* (qui signifie littéralement "mon esclave").

Au total, on peut être surpris par le score relativement faible obtenu par ces noms, en dehors de celui d'*ʿAbḅ-aḷḷāḅ*, qui peut aussi être considéré comme un hommage rendu au père du prophète. On le sera sans doute plus encore si on observe que les noms les plus fréquents sont, dans un nombre de cas assez significatif, encore associés à *Muḅammād*, comme si les noms théophores eux-mêmes ne pouvaient pas rivaliser avec le nom du prophète : d'où *Muḅammād ʿAbḅ-aḷḷāḅī*, *Muḅammād ʿAbḅ-ḅ-ḅrahmān* et *Muḅammād ʿAbḅ-ḅ-qāḅḅ*.

2.2. Attributs et qualités

Contrairement à d'autres sociétés, la société maure n'a guère pratiqué jusqu'à présent la troncation des noms théophores : il n'est pas d'usage, au moins pour l'état civil (ni même, dans les milieux lettrés traditionnels, pour l'usage quotidien) de réduire les noms du type *ʿabd* + X, au seul deuxième élément. c'est sans doute la raison pour laquelle on ne trouve pas non plus traditionnellement de noms féminins du type *Mālīka*, *ʿAzīza* ou *Kāḅīmā*.

Quelques cas, pourtant, pourraient nous faire penser qu'une telle pratique existe. On trouve en effet quelques *ḅḅ-ḅādḅq* "le Sincère", *ʿĀḅī* "Élevé", *Vādḅl* "Excellent" et *Nāḅḅ* "Conquérant" qui pourraient à l'origine avoir été des composés du type "esclave (de Dieu)". A l'encontre de cette hypothèse, cependant, il faut signaler que ces noms ne sont jamais attestés avec *ʿabd*, mais que certains d'entre eux sont régulièrement donnés avec *Muḅammād* : cf. *Muḅammād Vādḅl*, *Muḅammād ʿĀḅī*, *Muḅammād Nāḅḅ*.

Quand on constate, par ailleurs, que les formes adjectivales et participiales — avec ou sans l'article défini (en fonction de règles difficiles à percevoir²¹) — fournissent un grand nombre de noms d'*ego*, presque toujours susceptibles de se combiner avec *Muḅammād*, il semble plus simple de ne pas considérer les exemples précédents comme des cas particuliers (des noms "tronqués"). En effet, sur le schème de *ʿĀḅī*, on trouve *Nāḅī* et *Sāḅam* (tous deux avec le sens de "Indemne"), *ḅālḅ* "Saint", *ḅāḅī* "Pur", *Nāvḅḅ* "Utile", *ḅāmḅ* "Louant", *ḅāḅī* "Précieux, Cher" et — généralement avec l'article — *s-Sāḅak* "l'Indemne", *ḅ-ḅāḅḅ* "Qui retient bien", *ḅ-ḅĀḅam* "Qui connaît, le Savant", *ḅ-Zāḅī* "le Lettré", *ḅ-Qāḅī* "le Juge", *ḅ-Qāḅam* "le Partageant" (qui fait partie de la *kunya* du Prophète, cf. Sublet, *op. cit.* : 51), *ḅ-ḅāḅḅ* "l'Obéissant" et *ḅ-Vāḅḅ* "l'Excellent" (synonyme zénaga de *ḅ-Vādḅl*).

Comme formes participiales à sens passif, on trouve notamment les surnoms du prophète : *Muḅtāḅ* ou *ḅ-Muḅtāḅ* (le *t* remplaçant parfois le *ḅ*, en particulier dans la forme diminutive *ḅ-Mḅayḅtḅ*), (*ḅ*-)*Mustafā* ou sa variante plus dialectale (*ḅ*-)*Mustāvā* et *ḅ-Muḅtāḅā* — les trois ayant un sens très proche de "(le) Préféré", "le Choisi" —. Mais on a également *Māḅlūd* "Né", *Māḅḅḅ* "Prospère", *Māḅḅḅ* et *Māḅḅḅ* "Chanceux", *Māḅmūd* "Loué, Digne d'éloges", *Māḅḅḅ* "Caché aux regards (par un voile)", *Māḅḅḅ* "Conservé, Protégé", (*ḅ*-)*Māḅlūm* "(le) Bon", *Māḅmūn* ou, plus cl., *ḅ-Māḅmūn* "(le) Fiable", *ḅ-Māḅḅī* et *Imīḅḅān* (son synonyme en zénaga, ḅassanisé en *Imīḅḅān*) "l'Envoyé".

On trouve aussi des adjectifs comme (*ḅ*-)*Kāḅḅ* ou *ḅ-Kāḅḅ* "(le) Grand", *Sāḅḅ* ou (*ḅ*-)*Sāḅḅḅ* "(le) Petit", *ḅ-Bāḅḅ* "l'Annonciateur de bonne nouvelle", (*ḅ*-)*ḅāḅḅ* ou *ḅ-ḅāḅḅ* "(l')Aimé" — et son synonyme purement dialectal, plus

21 Pour M. A. F. Yassin, la présence de l'article dans les termes d'adresse est une marque de déférence et son omission, à l'inverse, le signe que le locuteur a un statut plus élevé (*op. cit.* : 57). De leurs observations sur la micro-culture de Takroûna, Cl. Breteau/A. Roth en concluent que la présence de l'article semble le signe, entre autres, d'une certaine distanciation, étant notamment usité dans la nomination des personnages historiques (*op. cit.* : 151, n. 28). Nos constatations ne permettent pas de valider cette hypothèse pour la société maure (cf. notamment *ʿAbbās* pour *al-ʿAbbās*, mais *ḅ-ḅassān* et *ḅ-ḅussāyn* plutôt que *ḅassān* et *ḅussāyn*).

rare, *Mazûz* —, *Taqiy* "Pieux"²², *al-Wali* "le saint", *l-Âmin* "le Fiable", (*z-*)*Zäyn* "(le) Beau", *aṭ-Tayyib* et *aṣ-Žiyyid* "le Bon", *la-Vqil* (de la racine FDL, donc avec le sens probable de "l'Excellent", comme *Vadäl*), *Häyyin* "Facile", *l-Ağḍaf* "le Chanceux", *al-Ḥaliḥ* ou *la-Ḥlivä* "le Remplaçant, le Lieutenant", *al-Ḥassän* "le Bon" et son diminutif *al-Hussäyn* (*Ḥassän* et *Hussäyn*, sans l'article, sont moins fréquents et donnés surtout à des jumeaux, par référence aux fils d'Alī).

A ces noms on peut encore rattacher, sur le modèle de *vättäh* (2è constituant de *Abd-al-vättäh*), des noms d'habitude à schème *faezäl* comme *Šäyyäh* "Qui fait des cheikh", *Ḥattär* "Choisissant", *Abbäs* (litt. "Renfrogné"), *al-Ḥattäb* (litt. "le Ramasseur de bois"), *Amḥär* "Qui rend prospère" et peut-être *Bäkkär* "Matinal" (s'il ne s'agit pas d'une variante de *Bubakar*)²³.

On signalera aussi quelques ethniques comme *al-Köri* "le Nègro-africain" et *al-Ärbi* "l'Arabe", ainsi que des noms de relation comme *al-Buḥäri* "De Boukhara", *al-Viläli* "Du Tafilalet", *al-Ḥaḍḍämi* "De l'Ḥaḍḍamawt", *Mäkkiyyun* "De la Mecque", *al-Mädäni* "De Médine" ou *aṭ-Tuḥämi* "De la Tihama"²⁴.

A noter enfin deux noms un peu isolés et d'ailleurs peu fréquents, celui d'*Abidän* "Pieux" — répandu surtout dans la tribu des Kunta — qui est une forme de pluriel et celui de *Vätän* "un Jeune homme accompli" qui correspond à un substantif "auralisé" (cf. la marque *-n* de l'indéfini)²⁵.

Parmi tous ces noms, ceux de *Mäbrük*, *Mäseüd* et *Märzûg* sont peut-être les seuls qu'on ne rencontre jamais en association avec *Muḥammäd*. Ceci se comprend si on fait le rapprochement avec les prénoms *s-Säläm*, *Säläk* et *Mbäräk*. Ces deux

22 *Taqiy-alläh* et *Ḥabibu-lläh* ("*Ḥabīb Alläh* "ami de Dieu", l'un des surnoms de *Muḥammad*", cf. A. Schimmel, 1998 : 101) semblent les seules formes composées de ce type usitées chez les *Biḍān* comme noms d'*ego*.

23 Si l'on compare ces noms d'*ego* avec ceux relevés en Jordanie par Abd-el-Jawad, on peut dire que les formes sont très semblables et les sens relativement proches, du moins lorsqu'il s'agit des noms exprimant des valeurs sociales (op. cit. : 82-4).

24 Dans ce cas précis, cependant, il s'agit peut-être plus d'un prénom déjà constitué que d'une *nisba* utilisée directement comme nom, car D. Tidjani fait de *Tuḥämi* un prénom arabe dérivé par déformation de *tihämi* (op. cit. : 150).

25 En arabe classique, l'image du jeune homme accompli renvoie à des notions de courage et de générosité (rac. FTW). Dans la société maure, ce nom semble plutôt associé à l'idée d'un jeune homme cultivé.

groupes de noms, en effet, n'étaient donnés traditionnellement qu'à des esclaves. Lorsqu'on attribuait un nom du 2è groupe à un enfant d'extraction "noble", la présence de *Muḥammäd* (ou d'un autre nom, généralement *Aḥmäd*, *Mustävä* ou *Muḥtâr*²⁶) était pratiquement obligatoire, en particulier chez les lettrés. Pour les autres noms énumérés, la combinaison est fréquente, même si elle n'est pas aussi systématique. A signaler que *Muḥammäd* peut prendre la forme contractée *Muḥamḍ* (ex. *Muḥamḍ la-Ḥbib* et *Muḥamḍ al-Muḥtâr*). Par ailleurs on peut s'interroger sur le fait que la forme *ḥadd* puisse être aussi une variante de *Muḥammäd* dans le nom relativement fréquent, de *Ḥadd-Ämin* et dans celui, beaucoup plus rare, de *Ḥadd-Zäyn*, alors que *Ḥadd-Ämin* signifie littéralement "Quelqu'un de fiable" en arabe ḥassaniyya. (<*ḥadd* "quelqu'un").

Pour baptiser les filles, seule une petite partie de ces noms semble utilisée. D'une part on a *Sälmä*, *s-Sälkä*, *ṣ-Šälḥa*, *Mäseüdä*, *Mäbrükä* et *Mbärkä* qui étaient, dans beaucoup de tribus, réservés par le passé aux filles de serviteurs — sauf en composition avec d'autres noms comme dans *Väḥimätu s-Sälmä*. D'autre part on trouve quelques formes participiales féminisées comme *al-Ġäḍvā*, *al-Äliyyä*, *Maḥžübä*, *Šäviyyä*, *Maelümä*, *Köriyyä* et surtout *Mäymünä*. Il arrive enfin que les noms de filles soient sans équivalent masculin, ainsi *az-Zaḡmä* "De couleur châtain", *ÄGidä* "Celle qui personnifie le teint foncé", *Mäkfülä* "Qui est prise en charge", *(l-)Ḥürriyyä* "(la) Hourri" et *as-Sämmäsa* "l'Obéissante, Celle qui écoute" (cf. Pierret, 1948 : 221).

A côté de ce groupe de prénoms, particulièrement important pour les garçons — mais qui semble en extension pour les deux genres (cf. les *Žämälä* "Belle" dans les nouvelles générations) —, on trouve une petite série de noms d'*ego* renvoyant à des notions abstraites qui a tendance, elle aussi, à s'allonger (cf. notamment *Žämäl* "Beauté"). Ce sont souvent des noms de filles, ainsi pour *al-Ävvyä* "la Paix", (*as-*) *Säträ* "(la) Discrétion", *al-Äzzä* "la Puissance", *aṣ-Žäh* "l'Honneur", *Näžät* "le Fait d'être indemne", *la-Ḥšära* "le fait de gâter (qqn)", *Nažäh* "Réussite" et *Varḥa*

26 Les surnoms du Prophète sont peu utilisés comme 1er constituant de noms composés, sauf dans deux cas : *Mustävä as-Säläk* et *Muḥtâr as-Säläm* (où c'est le 2è constituant, et lui seul, qui porte l'article défini). On notera qu'en devenant 1er constituant, les surnoms de forme participiale semblent ainsi fonctionner nettement comme des "noms propres".

"Joie", plus rarement des noms de garçons comme *al-Vāth* "l'Intelligence"²⁷, *l-Hāybā* "le Respect" et *an-Naemā* "la Prospérité". On notera cependant que l'emploi de cette petite série de noms d'*ego* est peut-être un peu moins lié, dans l'esprit des *Biḡān*, à un genre ou à un autre, on remarque en effet que *al-Āvyā*, par exemple, devient un nom de garçon quand il entre dans un prénom double (cf. *as-Šāyḡ al-Āvyā*)²⁸.

Quant aux noms rappelant des phénomènes ou des éléments du monde naturel, ils semblent très peu usités chez les *Biḡān*. Outre *al-Bādr* dont le cas est étudié ci-dessous, nous ne voyons guère en effet que *Ramlā* "Dune" en arabe class., nom de la seconde épouse de Bābā w. *as-Šāyḡ Sīdiyya*, (cf. O. Cheikh, 1997 : 204), et (*ad-*)*Danyā* "(le) Monde d'ici-bas", peu fréquent, mais porté par l'une des femmes chantées par le poète Muḡammād w. Adubbā (cf. O. Zenagui, 1994 : 17)²⁹.

2.3. Surnoms et titres

Il n'est pas impossible que ce groupe de prénoms ait quelque rapport ancien avec les composés en *ad-dīn* "la foi, la religion", comme *Nūr-ad-dīn* "la Lumière de la foi", *Šāms-ad-dīn* "le Soleil de la foi", *Bādr-ad-dīn* "le Croissant de lune de la foi", *elzz ad-dīn* "la Puissance de la foi", qui furent d'abord fréquents chez les Mameluks, comme *laqab* (cf. Sublet, *op. cit.* : 28 et sq.).

En Mauritanie ces surnoms ne sont pas totalement inusités comme noms d'*ego*, mais leur emploi traditionnel semble fort limité, même si l'existence d'un prénom féminin (*Ḍār-ad-dīn* "l'Esprit de la foi") peut faire penser le contraire. On prendra

27 Nous donnons toujours — à titre indicatif — le sens qui paraît le plus plausible, en choisissant parfois entre un sens classique et un sens dialectal divergents. Ici le sens second du *ḡassāniyya* ("ouverture [sur la science]", d'où "intelligence") nous paraît plus pertinent que celui de "conquête" ou "ouverture". Dans le cas de *Āli* "Elevé", c'est par contre le sens cl. qui est le plus plausible (en *ḡass.*, *āli* signifie "de qualité supérieure").

28 Le nom signifiant "Espoir", donné récemment dans des couples mixtes — sous la forme *Āmāl* ou *Āmāl* — a été pris tantôt comme nom de garçon, tantôt comme nom de fille — (D. Tidjani les donne tous deux comme prénom mixte, *op. cit.* : 4).

29 R. Pierret (1948 : 221-2) semble donner, comme noms de serviteurs, un nom de perle (cf. *Mourjal* — du *ḡass.* *muḡẓān* "corail" ?) et des noms en rapport avec les jours de la semaine (*Djemā* — < *ḡumua* "vendredi" ? et *Rouïbia* — < dim. fém. de *ḡabīe* "jeudi" ?), mais nous ne pouvons les confirmer de source sûre.

garde au fait que les noms glorieux de *Nāṣr-ad-dīn* "le Soutien de la foi" et de *Munīr-ad-dīn* "le Guide éclairant de la foi", inséparablement liés à la guerre de Ṣuḡr-Ḥuḡḡā (XVII^e s.), étaient des surnoms : celui du chef du camp *zwayā* ("marabouts") d'une part, celui de son imam d'autre part³⁰.

Il semble donc que ces composés aient eu tendance à garder, partiellement au moins, leur emploi de surnom alors que les rares *kunya* en usage chez les Maures ont toujours fait clairement fonction de noms d'*ego* (et cela, bien avant que la chanson égyptienne ne popularise le nom d'*Umm-kālṡum*³¹). C'est le cas bien sûr pour *Abu-bakr* (déjà usité comme 'ism' pour le compagnon du Prophète), mais aussi pour *Ummu-sālāmāttā* "la Mère de la paix", *Umm-āl-mu'minīn* (dont la variante dialectale, contractée, est *Ummu-l-umnīn*) "la Mère des croyants", *Umm-āl-ḡāyḡ* "la Mère du bien" et, plus rarement, *Ḍū-l-nūrāyḡni* "Celui aux deux lumières" (parfois déformé en *Nūrāyḡni* "Deux lumières") et *Bū-ḡubbāyḡni* "Celui aux deux amours" (sur ces deux *kunya*-s, cf. Sublet, *op. cit.* : 71-2).

Nous ne traiterons pas ici l'ensemble du problème des surnoms, car cela demanderait des enquêtes complémentaires. D'après la liste des bacheliers de 1994, qui offre une petite série de X "dit" Y, il semblerait que les surnoms ne soient pas nécessairement distincts des noms d'*ego*. Dans le cas, par exemple, de *an-Nūḡā* dite *Zāynābu*, on pourrait même dire qu'il y a inversion entre un nom d'*ego* connu (*Zāynābu*), donné comme surnom, et une forme difficile à analyser (*an-Nūḡā*), donnée comme nom d'*ego*³². Dans la pratique, il n'est pas impossible qu'on doive renoncer à établir une distinction entre les noms d'*ego* et les surnoms — car nous verrons que tout surnom est susceptible en fait de devenir le nom d'*ego* d'une tierce personne. Si nous voulons par contre rentrer un peu plus avant dans le système des noms d'*ego*, il est préférable de distinguer plusieurs cas.

30 Si *al-Bādr* a un rapport avec *Bādr-ad-dīn* (comme *al-elzzā* pourrait en avoir un avec *elzz-ad-dīn*), alors on peut ajouter, à ces deux exemples de surnom, l'exemple de *Mahzūbā* m. Muḡammād *as-Sālām* w. *al-ḡāfāḡ*, 3^e épouse de *ḡārūn* w. *as-Šāyḡ Sīdiyya*, connue sous le surnom d'*al-Bādr* (A.W. O. Cheikh, 1997b : 209).

31 Selon A.W. O. Cheikh (*op. cit.* : 204 et 209), *Bābā* w. *as-Šāyḡ Sīdiyya* et *ḡārūn* w. *as-Šāyḡ Sīdiyya* ont chacun eu une fille nommée *Umm-kālṡum* "la Mère de la quiétude", du nom d'une des filles du Prophète.

32 Ce que l'on peut dire, c'est que *an-Nūḡā* est le nom d'une femme célèbre (en particulier à Aïoun), celui de la fille de *as-Šāyḡ ḡamā-h-aḡḡāh* (cf. ci-dessous la note 44).

Le premier cas renvoie à un modèle assez classique, particulièrement bien représenté par l'exemple de *Brāhīm al-Ḥalīl*. Il est bien connu en effet que *al-Ḥalīl* "l'Ami" fut le surnom attribué dans le Coran au Prophète Abraham et par là-même le *laqab* régulièrement associé au nom d'*Ibrāhīm*. Dans la société maure, où on hérite des surnoms, moins comme surnom que comme nom d'*ego*, *Brāhīm al-Ḥalīl* ou *Brāhīm la-Ḥlīl* fonctionne comme un prénom composé, distinct de *Brāhīm* seul. Mais, parallèlement, existent aussi *al-Ḥalīl* et (*la-*) *Ḥlīl*, qui à leur tour peuvent entrer dans d'autres compositions, notamment celle avec *Muḥammād*. A cette catégorie de surnom, qui tend dans un premier temps à donner naissance à un composé avec le nom auquel il est régulièrement associé — avant de devenir éventuellement autonome —, appartiennent quelques rares exemples comme *Maryām Taqlā* ("Mariam Qu'elle soit chérie"), *Vāṭimātu z-Zahra* ("Fatima la Fleur", avec *z* au lieu de *z*) et *Vāṭimātu l-Bātūl* ("Fatima la Vierge").

Dans le second cas, le surnom est un élément associé directement à une personne. Il fonctionne tout d'abord comme un vrai surnom, mais lorsque l'on veut par la suite nommer un nouveau-né par référence à cette personne, trois possibilités se présentent.

— Soit l'on ne donne officiellement que son nom d'*ego* et le surnom disparaît ou se maintient comme pur surnom. Ainsi *Vāṭimātu*, qui porte le nom de sa grand-mère, sera-t-elle surnommée comme elle *Tūtu*.

— Soit l'on donne officiellement le surnom comme nom d'*ego*. Ainsi *Ābbāyḥ* porte-t-il le surnom d'un grand lettré du XVIII^e, de la tribu des *āhl Āṭfāga al-Ḥaṭṭāt*, et *an-Nāha*, le surnom de son aïeule (dont le nom était *Vātmā Mbārka*, épouse de *Bābā w. aš-Šāyḥ Sīdiyya* (cf. A.W. O. Cheikh, 1997b : 204).

— Soit l'on donne comme nom d'*ego* un nom composé de deux éléments, le nom d'*ego* et le surnom. Ainsi en est-on arrivé, dans des cas particuliers, à donner comme prénom *Aḥmād wəll-əd-Däyd* ou *Muḥammād Vəl wəll-əUmāyr* — souvent réduit cependant, au moins dans l'usage courant, à *wəll-əUmāyr* qui, littéralement, signifie "le Fils du petit *əUmāyr*"³³.

³³ Contrairement aux apparences *wəll-əUmāyr* et *wəll-əd-Däyd* ne sont pas des patronymes. Ce sont des surnoms donnés à l'origine dans la lignée émirale du Trārza et ils s'y perpétuent dans la lignée directe ou dans son voisinage proche. L'émir

Nous avons choisi, pour illustrer les deux derniers choix, des exemples patents, mais il est clair que ce sont des mécanismes très généraux qui expliquent probablement certains noms d'*ego* comme (*Muḥammād*) *Kābīr* — classés précédemment dans les noms d'"attributs et qualités" — et aussi des cas plus mystérieux, tels celui de *Vəl* ou celui d'*al-Māmi* dont les origines semblent négro-africaines³⁴.

Ces mêmes mécanismes expliquent aussi très bien comment un certain nombre de noms d'*ego* peuvent être analysés comme d'anciens termes d'adresse et titres honorifiques. Ainsi *Sīdi* "Monsieur", sa variante *Sīdāt*³⁵, son synonyme plus rare *əs-Siyyid* (pour arabe classique *as-Sayyid*) "le Seigneur" et son équivalent féminin *Lāllā* "Madame", *Mūlāy* "mon Maître", *aš-Šrīv* "le Chérif (descendant du Prophète)", *al-Ḥāzz* "Qui a fait le pèlerinage" (*Amḥod'ḍi* en zénaga), *aš-Šāyḥ* "le Chef spirituel et religieux", *l-Imām* "l'Imam", *aṭ-Ṭālāb* "le Marabout" — terme de l'est — (et son pluriel également usité *aṭ-Ṭolbā*), *la-Mṛābāt* — synonyme du

Muḥammād Vəl, dit *wəll-əUmāyr*, est en réalité fils d'*Aḥmād*, dit *wəll-əd-Däyd*, fils de *Muḥammād Vəl*, fils de *Sīdi*, fils de *Muḥamḍ la-Ḥbīb*, ... (cf. A.W. O. Cheikh, 1988 : 90). Il est mort en 1968, mais un petit *Aḥmād-wəll-əd-Däyd*, fils de *wəll-əUmāyr wəll Sīdi* est né il y a peu (sa naissance a été annoncée dans le journal *Le Calame* et son directeur *Ḥabīb w. Maḥfūḍ* lui a souhaité "beaucoup de *Leguouichi-chi*" — bataille célèbre où l'émir *Aḥmād-wəll-əd-Däyd* l'emporta sur les Français). Il semble cependant que dans d'autres cas, tels que *Aḥmād wəll-Bāddi* (éventuellement contracté en *Aḥmāl-Bāddi*), *Muḥammād Sālām wəll-əl-'Ummā* et *wəll-Aḥmād Sālām*, c'est le patronyme ou les noms propres entiers de grands personnages qui aient été donnés comme nom d'*ego*.

³⁴ *Vəl* a sans doute un rapport avec le patronyme wolof *Fall* (le fait qu'on le trouve généralement dans les noms de garçons, mais aussi dans le nom féminin *əĀyšā Vəl*, va dans le sens de cette hypothèse). Quant à *al-Māmi* (qui apparaît pour la première fois dans le nom de *aš-Šāyḥ Muḥammād al-Māmi*, grande figure des *āhl Bārik-allāh*), il semble faire référence au mouvement pulaar des *Almami* (fin XVIII^e), contemporain de la naissance de ce lettré. Signalons en passant que le seul prénom négro-africain couramment donné chez les Maures "blancs" est peut-être celui de *Samba*.

³⁵ Le suffixe *-āt*, qui apparaît dans *Sīdāt*, confirme la forme *Sīd* comme la forme de base, même si elle ne se rencontre qu'en composition devant voyelle (*Sīdi* signifie originellement "mon Seigneur", comme *Mūlāy* — sur l'emploi de ce terme à Tanger, cf. D. Caubet et Z. Iraqui-Sinaceur, 1999 : 64). Le suffixe *-āt* se retrouve dans *əAbdāt* mais il semble que la dérivation par suffixation soit, d'une manière générale, peu fréquente dans l'anthroponymie maure.

précédent usité au sud-ouest — et leur équivalent zénaga, un peu arabisé, *əɬɣfəgə*³⁶.

Accolés à des noms d'ego, ils sont souvent transmis à un tiers comme premier élément de noms composés (*əl-Hāzz Bṛāhīm*, *ət-Ṭāləb Aḥmād*, *ət-Ṭāləb Muḥtār*, *Šrīv əl-Husāyn*, *Sid əl-Āmīn*, *Sīdi əAli*, *Sīdi Muḥammād*, *Sid Aḥmād* — très fréquent, ainsi que son diminutif *Swāyd Aḥmād* —, *Sīdi Bubakar*, *Sīdi Mawlūd*, *š-Šāyḥ Aḥmād*, *š-Šāyḥ ət-Turād*³⁷, *Lällä Vātmä*, *Mülāy Eeli*, *Mülāy z-Zāyn*, ...), plus rarement comme second élément (*Bṛāhīm š-Šāyḥ*, *Muḥammād əš-Šāyḥ*, *Muḥammād əl-Hāzz*, *Aḥmād Šrīv*, *Aḥmād Ṭāləb*), mais sont également susceptibles de s'autonomiser, par exemple en *əl-Hāzz*, *ət-Ṭāləb*, *l-Imām*, *əš-Šāyḥ*, *š-Šrīv*, *Sīdi*, *Lällä*, *Mülāy*.

L'attestation de *ət-Ṭāləb* comme titre remonte au moins au XVII^e s., tel le nom du grand lettré [*ət-Ṭāləb*] *Muḥammād w. əl-Muḥtār w. Bəllaeməs* (né en 1627). Quant à l'usage de *Sīdi* comme nom d'ego autonomisé, il date au moins du XIX^e s., ainsi le nom de l'émir du Trārza *Sīdi w. Muḥamad lə-Hbīb*, au pouvoir entre 1860 et 1870.

Comme le surnom, le titre peut être hérité, soit seul, soit avec le nom d'ego. C'est ainsi qu'on trouve dans une famille trois frères prénommés respectivement (nous indiquons leur rang dans la fratrie masculine) : *Bābä* (2^e), *əš-Šāyḥ* (4^e) et *Sīdiyyä* (8^e). Or ces noms correspondent assez exactement aux trois parties du nom de leur arrière-grand-père maternel [*əš-Šāyḥ*] *Sīdiyya Bābä* — les crochets [...] indiquent ici qu'il s'agit d'un titre —, dont le véritable nom d'ego était *Sīdiyya*, en référence à son propre grand-père que l'on appelait [*əš-Šāyḥ*] *Sīdiyya*, mais que l'on surnommait *Bābä*³⁸. Quant à [*əš-Šāyḥ*] *Sīdi Muḥammād*, le père de [*əš-Šāyḥ*] *Sīdiyya Bābä*, il avait été nommé ainsi parce que son père avait eu pour

36 A. Schimmel parle à propos de ces termes de "laqab à connotation religieuse" (1998 : 89).

37 Par référence à *əš-Šāyḥ ət-Turād* (né au milieu du XIX^e s.), l'un des quarante-huit fils (sans compter les filles) de *əš-Šāyḥ Muḥammād Faḍəl* qui fut l'un des grands chefs confrériques de l'ensemble ouest-saharien (le fondateur de la *fāḍiliyya*).

38 Pour être tout à fait exact, il faut dire que *əš-Šāyḥ* porte sans doute le prénom de son grand-père paternel mais ce dernier, né après la mort de [*əš-Šāyḥ*] *Sīdiyya l-Kābīr* (le 1^{er} [*əš-Šāyḥ*] *Sīdiyya*) a peut-être été nommé par référence à ce grand personnage, car ce prénom ne semble pas attesté plus anciennement dans la fraction.

maître spirituel le grand *əš-Šāyḥ Sīdi Muḥammād əl-Kunti*, dont le nom d'ego se réduit probablement à *Muḥammād*, tout comme son père, célèbre sous le nom de *əš-Šāyḥ Sid əl-Muḥtār əl-Kunti*, se prénommaient simplement *əl-Muḥtār* — ou du moins utilisait ce seul nom comme nom d'ego dans ses écrits. Dans la liste des bacheliers, on peut relever par exemple les noms de *Sīdi Muḥammād Kunti əl-Kābīr* et *Sid Aḥmād ər-Rgäybi*, qui montrent que l'usage d'un nom d'ego à 1^{er} constituant *Sid* n'exclut nullement la présence d'autres constituants, surnom comme *əl-Kābīr* ou *nisba* comme *Kunti* et *ər-Rgäybi*.

Dans la liste des titres que nous avons donnée, *Sīdi* et *əš-Šāyḥ* sont sans doute les plus utilisés, mais il est très probable que *Sīdi* — beaucoup plus que *əš-Šāyḥ* — ait perdu son sens originel pour les Maures. En effet ni *Sīdi* ni *Lällä* ne sont employés dans le dialecte ḥassāniyya, à la différence de tous les autres qui ont gardé pleinement leur usage comme noms communs. Mais puisque les noms d'ego ont, dans beaucoup de cas, une signification, c'est à cette question que nous allons maintenant nous intéresser plus spécifiquement.

III. OPACITÉ ET TRANSPARENCE

3.1. Appropriation, déformation et occultation

Jusqu'à présent, à quelques exceptions près, nous ne nous sommes pas occupée des variantes en tant que telles, sauf si elles relevaient des deux systèmes linguistiques en concurrence, le système dialectal et le système "auralisé" qui correspond à une forme de transposition de l'arabe écrit dans l'ordre oral. C'est ainsi que nous avons pu expliquer certaines formes en *-u* et en *-i* telles que *Muḥammādu*, *Aḥmādu*, *əĀyšātu*, *Ḥabību-llāh* et *əAliyyun* d'une part, *Abu-bākrin* et *əAbd-aḷḷāhi* d'autre part, où les voyelles finales sont désinentielles — à la différence des variantes employées chez les Négro-africains mauritaniens qui sont très souvent terminées par *-a* sans qu'on puisse l'expliquer par les règles de l'arabe classiques³⁹.

39 Les formes *Ibrahima*, *Ismaëla* (auxquelles auraient pu s'ajouter celles de *Idrissa*, *Adama*, *Harouna* et *Yacouba*) et, pour les femmes, *Aminata*, *Fatimata* et *Fatoumata* sont ainsi typiquement négro-africaines et auraient donc dû être exclues par G.

Il existe cependant d'autres formes en *-u* et surtout en *-i* où la voyelle finale représente, non une marque casuelle, mais un affixe pronominal. En effet de nombreux noms d'*ego*, en particulier parmi ceux qui ont une origine nominale, connaissent des variantes avec les possessifs de 1^{ère} personne, non seulement *Mūlā-y* "mon Maître" (seul cas obligatoire), mais aussi : *Sīdiyā* (ou *Sīdiyyā*) "mon Sidi", *Sīd-nā* et *Sīdī-nā* "notre Sidi", *Sīdāt-i* "notre Sidāt", *Sayyid-na* "notre Seigneur", *Šāyḥ-nā* ou ("auralisé") *Šāyḥu-na* "notre Cheikh", *Aḥamd-i* "mon Ahmed" et *Aḥmād-nā* "notre Ahmed", *Ḥamd-i* "ma Louange (à Dieu)", *Sālāk-nā* "notre Sâlek", *Ḥattâr-i* (et ses réalisations co-occurentes : *Ḥtâr-i* et *Ḥaṭṭr-i*) "mon Ḥattâr", *Ḥasn-i* "mon Hacén" et *Ḥasān-nā* "notre Hacén", *Hāybāt-nā* "notre Respect", *ʿAbd-i* "mon Esclave", *ʿBāyd-i* "mon Petit esclave" et *ʿBāyd-nā* "notre Petit esclave".

En dehors de la forme *ʿAbdu* — peut-être moins la forme à possessif *ʿAbd-u* "son Esclave" que la forme diminutive d'un nom comme *ʿAbd-əl-wādūd* —, la forme à possessif en *-u* la plus flagrante est celle de *Žadd-u* "son Grand-père". Ce nom d'*ego*, pour surprenant qu'il soit, n'est pas isolé ; il entre dans un paradigme que nous n'avons pas encore évoqué, où l'on trouve en particulier :

— des noms de parenté comme *əž-Žadd* "le Grand-père", *Ždūd* "Aïeux", *əl-Bū* "le Père", *Bū-yā* "mon Père", *Bū-nā* "notre Père", *Bū-h* "son Père" (et son équivalent zénaga *Yəddās* ou *Yəddāž* qui a donné en ḥassāniyya le prénom de *əl-Yādāli*⁴⁰), *lə-Bḥāt* "les Pères", *m-Mwāymā* "la Petite mère", *Āmmāt* "Mères", *Ḥū-yā* "mon Frère", *Ḥayy-i* "mon Petit frère", *əl-Ḥayy* "le Petit frère", *əl-Ḥayt* "la Petite soeur", *Ābn-u* "son Fils", *l-Ulāyd* "le Petit enfant", *lə-Bnāyyā* "la Petite fille" (diminutif dialectal formé sur *bənt*), *Ḥāl-i* "mon Oncle maternel" et ("auralisé") *Ḥālu-na* "notre Oncle maternel", *ʿAmm-i* "mon Oncle paternel" ;

Oman. On ne peut pas exclure toute interférence entre l'anthroponymie des Maures et celle de leurs voisins négro-africains mais l'ajout d'une voyelle finale semble répondre prioritairement, chez ses derniers, aux nécessités de la structure syllabique et non au souci de se rapprocher de la norme du classique.

40 Le nom d'*əl-Yādāli*, très usité au sud-ouest en composition avec *Muḥammād*, fut à l'origine une *nisba* donnée à un auteur du XVIII^e s., par référence à la fraction des Idowdāy à laquelle il appartient. Cela peut expliquer la déformation importante occasionnée par le passage dans l'arabe ;

— des termes d'adresse comme *Bābā* et *Bāḥā* "Grand-père" (*Bābāh* en zénaga), *Bāh* (avec son diminutif *Boyyāh*) ou *Dāh* "Père", *Māh* ou *m-Māmmā* "Mère" ;

— et des noms de classe d'âge comme *əš-Šāybāni* "le Vieux", *Kuḥaylā* "Petite vieille", *r-Rāžəl* "l'homme", probablement (*əl-*)*Kābīr* ou *lə-Kbīr* "(le) Grand" et *Sagīr* ou (*əs-*)*Sḡayyir* "(le) Petit", mais surtout *ət-Ṭfāyl* "le Petit garçon" et *ət-Ṭfāylā* "la Petite fille" (avec leurs synonymes berbères devenus rares, *Aḡrabaḍ* et *TYāgrabaḍ*)⁴¹.

Il est difficile d'expliquer comment ces mots du langage courant sont entrés dans la sphère des noms d'*ego*, d'autant que ce phénomène, attesté également en zénaga, semble très ancien. Si on ne peut pas exclure, pour les noms de parenté, une possible influence des *kunya-s* à premier élément *abu* et *umm*, on ne peut pas non plus prouver qu'ils sont le véritable point de départ. Par ailleurs, il apparaît clairement que certains de ces noms ont dû d'abord fonctionner comme des surnoms⁴². De ce point de vue, *Bābā* est comparable à d'autres surnoms comme *t-Tār*, *Bullāh*, *ən-Nāmīn*, *Māmmūd*, *Daḥmūd*, *Daḥmān*, *Mīnā* ou *Ḥatu* où l'on reconnaît à grand-peine *Muḥtār*, *ʿAbd-əl-lāh*, *Muḥammād l-Āmīn*, *Muḥammād Maḥmūd*, *Aḥmād Maḥmūd*, *ʿAbd-ər-rahmān*, *Āminātu* et *Ḥādīžātu*. Mais il fonctionne plus encore comme *Didi*, *Dāyddā*, *d-Daḥḥa*, *Boḥḥa*, *Ddāf*, *Yubbā*, *Āyddā*, *ən-Nāni*, *Ḥutūtu* ou *Mbābā* pour lesquels il est difficile de proposer une origine et même délicat de déterminer *a priori* s'il s'agit d'un nom de garçon ou d'un nom de fille (les noms de

41 D'après les informations fournies par J. Drouin, il apparaît que le terme zénaga *Aḡrabaḍ* — fréquent avec le sens de "petit garçon", mais rarement utilisé comme prénom — est à mettre en rapport avec le terme touareg *abaraḍ*, trilitère *BRD*. On note dans le terme zénaga une première consonne *Ġ* qui ne fait pas partie du radical touareg, et, toujours par comparaison avec le touareg, une métathèse *RBD*, le *R* étant non emphatique en touareg. Du point de vue du sens, il correspond à celui que l'on note dans le touareg de l'Ahaggar, alors que dans les régions méridionales (Niger), le terme a des connotations très positives de "garçon, jeune homme brave et courageux, généreux, valeureux, sans défaut ..." de même pour le terme féminin *tabaraḍ*. On relève aussi dans cette aire le verbe *baraḍ* "être brave, courageux, sans défauts ..." ignoré, avec ce sens, dans l'Ahaggar. *Abaraḍ* peut être attribué comme nom de personne.

42 *Bābā* apparaît peut-être pour la première fois avec *Aḥmād ibn Aḥmād ibn Aḥmād ibn ʿUmar ibn Muḥammād ʿUqīt*, le plus grand lettré parmi les Anciens, mort en 1627, qui est connu sous le nom d'*Aḥmād Bābā* de Tombouctou.

Bowḥa et de *Āyddā* sont cependant les seuls que nous ayons vu attribués aussi bien à un garçon qu'à une fille).

Nous avons observé que les déformations produites par les jeunes enfants, notamment lorsqu'ils essayaient de répéter le nom de leur frère ou de leur soeur, étaient souvent retenues par les adultes, qui en arrivaient ainsi à abandonner la forme correcte pour la forme fautive, considérée comme plus affectueuse et moins solennelle. C'est ainsi que *Yātti*, déformation par son frère de *Yā-ḥt-i* "ô ma soeur", est devenue le nom usuel d'une petite *Maryām* alors qu'une autre, prénommée officiellement *Vāyimātu*, est connue sous le nom de *Ḥaytā*, déformation, dans des conditions comparables, de "(ma) petite soeur".

Dans le cas du paradigme relatif, globalement, aux relations familiales, il faut cependant faire intervenir un élément particulier, celui du devoir de réserve qui pèse sur la femme vis-à-vis du nom de son époux et, dans une moindre mesure (en présence d'hommes plus âgés) vis-à-vis du nom de ses enfants. S'il existe, comme nous l'avons dit en introduction, une tendance à taire son propre nom par pudeur, cela devient une nécessité absolue, en effet, quand il s'agit du nom de son époux — et cela en toute circonstance. C'est ainsi que la grand-mère devra, non seulement user de circonvolutions et d'euphémismes pour parler de son mari et du père de ses enfants, mais aussi trouver des substituts pour désigner tous ceux qui portent le même nom, notamment ceux de ses petits-fils auxquels on aura donné, comme c'est la règle la plus courante, le nom de son époux. C'est probablement ce qui explique le mieux la prolifération des *əz-Zədd*, *Bābā*, *əl-Bū* et autres *ət-Tfāyl*. C'est aussi, sans doute, dans ce champ très particulier des surnoms que survit avec quelque force la tendance à "voiler" le prénom, mise à jour par J. Sublet (*op. cit.* : 187 et sq.). On notera cependant qu'il ne s'agit pas d'un interdit lié à l'utilisation magique qu'on peut faire du nom (*cf.* A. Schimmel, 1998 : 1)⁴³, mais d'un interdit d'ordre sexuel, lié aux rapports de genre.

⁴³ Le fait par contre de garder secret, des mois durant, le nom de baptême d'un enfant (parce qu'on a des raisons particulières de craindre pour sa vie) relève bien de la croyance magique dans le nom — à la fois source de force et objet possible de manipulation malveillante —, mais c'est une pratique tout à fait exceptionnelle.

3.2. Les noms-phrases

On aura peut-être déjà compris que le système de nomination, en usage chez les Maures, est un système extrêmement ouvert, qui ne se contente pas de puiser dans un stock limité de prénoms disponibles ou même de dénominations existantes. La langue — et dans ce cas il s'agit presque uniquement de l'arabe sous sa forme dialectale — offre à la société les moyens de renouveler à l'infini l'image que les parents construisent autour de l'enfant nouveau-né. Et c'est notamment lorsque les noms sont de véritables phrases qu'ils révèlent, comme David Cohen l'a souligné au cours du Séminaire de l'E.P.H.E., leur véritable nature de message adressé, directement ou indirectement, à la société.

Sous sa forme la plus réduite, le nom-phrase est constitué d'un verbe à l'inaccompli dont les préfixes — renvoyant à un sujet masc. ou fém. — donnent naissance à des noms d'*ego* de garçon (avec *y-* ou *i-*) ou de fille (avec *t-*). Ainsi, sur le modèle ancien de *Yahyā* "Qu'il vive" (le nom de Jean), on a le fém. *Tahyā* "Qu'elle vive", *Yislām* "Qu'il soit sain et sauf" et son fém. *Taslām*, *Yəkbər* "Qu'il grandisse", son fém. (plus fréquent) *Təkbər* et même le diminutif fém. *Təkəybār*⁴⁴, *Yaṛbā* "Qu'il se développe", *Yānzā* "Qu'il soit préservé" et *Taqḷā* "Qu'elle soit chérie".

Deux noms de filles, moins convenus — et plus rares — exploitent le même schéma mais avec un inaccompli passif et, pour l'un des cas, avec la négation : *Tuḥazlāb* "Qu'elle soit cajolée" et *Mā-tusāgrā* "Qu'il ne lui soit rien refusé (à elle)".

À côté de ces formes simples, à un seul actant, on trouve des formes plus complexes où l'indice personnel renvoie généralement à Dieu : *Isällm-u* "Qu'Il le protège" et ses cinq synonymes *Yāḥḥī-h*, *Isällk-u*, *Ināzzī-h*, *Ivākk-u* et *Yahfīd-u*, *Idūm-u* (déformation de *Idāwwm-u*) "Qu'Il le rende permanent", *Išadd-u* "Qu'Il le renforce", *Iḥallī-h-ənnē* "Qu'Il nous le laisse", *Iṭawwāl-əmmī-u* "Qu'Il allonge sa vie" et *Izīd-bī-h* "Qu'Il fasse croître avec lui". Ces noms masculins sont très souvent associés à *Muḥammād*, plus rarement à *Aḥmād*, et un nom double comme

⁴⁴ Sur les diminutifs de verbe et en particulier sur le diminutif de la 1^è forme, de schème *afayēal*, *cf.* Taine-Cheikh, 1988 : 107-9.

Muḥammād Iṭawwāl-əmr-u prend alors le sens de "Mohammed, qu'Il allonge sa vie" et non "Que Muḥammad lui allonge sa vie !" comme l'affirme Oman (*op. cit.* : 187)⁴⁵.

Assez curieusement, on ne trouve pratiquement pas d'équivalents directs de ces noms pour les filles (sauf *Yaḥzāb-hā* "Qu'Il la préserve" et *Yaḥyī-hā* "Qu'Il la fasse vivre", très peu usités), car une transformation fait régulièrement porter le souhait sur un 3^e actant, toujours masculin. *Cf.*, d'une part *Isällām-bū-hā* "Qu'Il préserve son père (à elle)" et ses variantes *Isällām-hāl-hā* / ... *aḥwāl-hā* "Qu'Il préserve son oncle / ses oncles (à elle)", *Isällām-ərbī-hā* "Qu'Il préserve son maître" — nom qui ne pouvait, bien sûr, être donné qu'à une petite esclave — ; d'autre part, plus rare mais sur le même principe, *Yaṛḥam-bū-hā* "Qu'Il soit miséricordieux pour son père (à elle)".

À l'inverse, des noms comme *Nəbḡū-hā* "Nous l'aimons" ou *Gallāt* "Elle a rendu cher, précieux" — variations sur la rac. ĠLY à laquelle appartient aussi *Ġāli* et *əl-Ġālyā* —, sont sans équivalents masculins (même si nous avons trouvé une occurrence de *Nəḥtāyr-u* "Je le préfère", d'une structure comparable à celle de *Nəbḡū-hā*).

Quand l'inaccompli est remplacé par une autre forme verbale, un sujet lexical postposé apparaît dans quatre cas sur cinq (*Gallāt* étant atypique de ce point de vue) : *Ḥmā-h-aḷḷāh* (ou, plus "auralisé", *Ḥamā-h-aḷḷāh*⁴⁶) "Dieu l'a pris sous sa protection", *Ġnā-h-aḷḷāh* "Dieu l'a enrichi"⁴⁷, *Nāṣər-h-aḷḷāh* "Dieu l'a rendue victorieuse" et *Mṛabbī-h-ṛabb-u* "Son Maître l'a élevé". L'accompli n'ayant pas, dans le parler, de valeur optative, on ne parlera plus de formes optatives, mais de formes indicatives à valeur de constatation. Par contre le nom de *Lā-ṛā-bās* (litt., en cl., "Il n'a pas trouvé [le] mal") a clairement une valeur de souhait, du fait de l'association de l'accompli avec la négation *lā* : "Qu'il ne trouve pas le mal".

45 Dans tous les cas, celui de *Muḥammād Isällk-u* comme ceux de *Aḥmād Yaḥyā* ou de *Sīdi Yānzā*, le premier nom est le thème, non le sujet (*cf.* Taine-Cheikh, 1998). À l'argument syntaxique s'ajoute l'argument théologique : seul Allāh peut agir et réaliser le souhait exprimé, le Prophète ne pourrait avoir qu'un rôle d'intercesseur.

46 *Cf.* əš-Sāyḥ Ḥamā-h-aḷḷāh w. Säyyid-na əUmar, fondateur de la branche "hamalliste" de la *tižāniyya*, mort en 1943.

47 Ce nom apparaît en particulier dans la tribu guerrière des Owlād Ġāylān.

Les autres formes non optatives que nous avons relevées semblent avoir un emploi idiosyncrasique plus marqué, mais rien n'empêche un énoncé utilisé une fois comme nom d'*ego* d'être réutilisé pour une autre personne. L'histoire du nom *Səktu* illustre bien ce cas.

Toujours à la recherche de noms de filles, beaucoup plus difficiles à collecter, nous avons, en dépouillant la petite liste des noms de femmes chantées par le poète tagantois Muḥammād w. Adubbā (O. Zenagui, *op. cit.* : 14), trouvé le nom de Sektou dont le sens nous échappait quelque peu. C'est en rencontrant par hasard une autre Sektou — petite nièce de la première et sans doute seule personne à porter actuellement ce nom — que l'énigme fut résolue. Sektou signifiait en fait "Taisez-vous !" (*Səktu*) et avait été donné comme nom de baptême à une petite fille par son père, qui ne supportait plus les commentaires incessants de l'entourage autour du sexe du nouveau-né ("ah ! c'est une fille ...").

Il n'est pas impossible que des histoires particulières soient à l'origine de *Nəḥtāyr-u* "Je le préfère", de *Mā-l-ū-kiv* "Il n'a pas d'équivalent" (litt. "pas-à-lui-comme") et surtout de *Mā-zyān-əsm-u* "Que son nom est beau !" mais cette fois nous n'en savons pas plus.

Ce qui est extrêmement intéressant dans ces noms-phrases, c'est qu'ils montrent clairement la variété des messages véhiculés, non seulement par rapport au contenu, mais aussi par rapport au type d'énoncé utilisé (affirmatif / exclamatif / impératif / positif / négatif, déclaratif / votif). On aura constaté que le souhait concerne généralement le nouveau-né, mais peut aussi — quand il s'agit d'une fille — avoir un tiers masculin comme bénéficiaire. On peut voir aussi que le message, souvent adressé indirectement à Dieu, prend parfois pour interlocuteur l'entourage proche, explicitement (*cf.* *Səktu*) ou non (*cf.* *Tuḥāzlāb* et *Mā-tusāgrā* qui sollicitent une attitude particulière envers la nouvelle-née de la part de la société).

3.3. Le souhaitable et l'indicible

Le Prophète considérait qu'il fallait donner de beaux noms : "Cette dernière recommandation avait pour objet de s'opposer à l'ancienne coutume arabe qui consistait à donner aux garçons des noms terrifiants ou durs tels que *Ḥarb* "guerre", *Šakhr* "roc", *Murra* "amertume" ... "(A. Schimmel, 1998 : 27). A l'époque, en

effet, on avait tendance à réserver les noms de bon augure aux esclaves. Probablement s'agissait-il, ni de les perdre, ni qu'ils vous apportent le mauvais oeil.

Cette tradition d'attribuer des noms propitiatoires aux serviteurs s'est conservée chez les Maures et peut expliquer pourquoi certains prénoms leur sont réservés, tels *ʿAmmār* "Qui rend prospère", *ʿl-Ēd* "la Fête", *Lā-rā-bās* "Que rien de mal ne lui arrive"⁴⁸. C'est aussi, sans doute, la raison pour laquelle certaines racines ont donné des noms particulièrement nombreux ou particulièrement usités dans la nomination de cette couche sociale. Ainsi :

— pour la rac. BRK : *Mābrūk* et *Mābrūkā*, ainsi que leurs diminutifs, très usités, *Mbāyrik* et *Mbāyrikā*, *Barakātu* "Bénédictio" (sous une forme "auralisée")⁴⁹ et, de manière moins exclusive, *Mbārək* et *Mbārəkā* ;

— pour la rac. SeD : *Māseūd* et *Māseūdā* ;

— pour la rac. HYR : *Umm-al-hāyir* "la Mère du bien", *Bū-l-hāyir* "le Père du bien", sa variante proche *B-al-hāyir* "Avec le bien", *Hāyir-aḷḷāh* "le Bien de Dieu" et *Hāyirāt* (litt. "des Biens")⁵⁰.

⁴⁸ C'est peut-être moins clair dans le cas de *Imi'zan* "(l')Envoyé" qui, chez les berbérophones, était un nom d'esclave. Quant à *l-hbūs* (< *al-hubs* "le bien inaliénable"), c'est manifestement une autre raison qui en a fait un nom d'esclave. Signalons par ailleurs la tendance, plus nette peut-être pour les femmes esclaves que pour les hommes libres, à porter des noms incitant au calme et à la retenue (cf. *al-ʿAvyā* "la Paix" et *ʿs-Satrā* "(la) Discrétion", donnés comme noms de servantes par R. Pierret, *op. cit.* : 222).

⁴⁹ La tradition maure n'aurait donc pas retenu sur ce point l'avertissement formulé à propos de la nomination des esclaves "... le Prophète avait déconseillé de les appeler *Yasār* "confort, prospérité", *Najāḥ* "réussite", *Baraka* "bénédictio" et autres noms semblables à connotation positive. En effet il aurait été de mauvais augure de répondre à la question : "Est-ce que *Najāḥ* est là ?" par la négative car cela aurait pu signifier que "la réussite a quitté la maison" (A. Schimmel, 1998 : 106-7). Par contre les prénoms qui étaient par le passé réservés en Mauritanie aux serviteurs (*Mābrūk(ā)*, *Māseūd(ā)*, *Umm al-hāyir*, *Bilāl*, *Zāyid*, ...) sont généralement connotés à l'identique dans les sociétés qui font (ou ont fait) une distinction entre homme libre et esclave dans l'attribution des noms d'*ego*.

⁵⁰ Sur l'histoire de *Muḥammād Hāyirāt*, un des rares esclaves à avoir acquis la célébrité, cf. Meskeren Brhane, 1997 : 127 et sq.

A défaut de noms à sens explicitement propitiatoire, les noms usités dans l'ensemble de la population maure peuvent tous, à une exception près⁵¹, être considérés comme de "beaux noms" selon l'acception que le Prophète semble avoir donnée à cette expression. On remarquera en particulier qu'aucune de ces racines n'est exclue pour la nomination des Maures "blancs" (ou "nobles").

Si *Mbārək* et *Mbārəkā* sont rares, *Muḥammād Mbārək* et surtout *Vāṭimātu Mbārəkā* sont dépourvus de toute connotation sociale stigmatisante, tout comme le nom composé innovant de *Muḥammād Vī-h-ʿal-barəkā* (litt. "Muḥammād, En lui la bénédiction" — seul nom-phrase de ce type —), relevé dans la liste des bacheliers.

Pour la rac. SeD, ce n'est pas la combinaison avec *Muḥammād* et *Vāṭimātu* qui peut rendre socialement neutres les noms à schème *mafeūl*, mais on trouve *Saeūd* "Chanceux" et plusieurs prénoms construits avec le substantif *saed* "chance" tels que *ʿs-Saed* "la Chance", *Saed-i* "ma Chance", *Saed-b-aḷḷāh* "la Chance avec Dieu", mais surtout *Saed-nā* "notre Chance" et *Saed-bū-h* "la Chance de son père". Porté par un personnage célèbre (ʿš-Šāyḥ Saed-bū-h, mort en 1917 — autre fils de ʿš-Šāyḥ *Muḥammād Fāḍal*) ce dernier nom est devenu particulièrement bénéfique aux yeux de certaines familles.

Quant à la rac. HYR, elle a donné au moins quelques noms attestés chez des hommes libres : *Hāyir-i* "mon Bien", *Ummu-l-hāyiri* (forme "auralisée" de *Umm-al-hāyir*), *l-Hiyyrā* "la Meilleure (?)", et *Ahyār-hum* "les Meilleurs d'entre eux" — nom qui fut notamment porté par le "vizir" bien connu des émirs du Trāzā (fin XIX^e) — auquel on ajoutera les composés peu courants de *Sīdi l-Hāyir* "Sīdi le Bien" et *ʿt-Tālāb Ahyār* (litt. "le marabout Meilleurs") trouvés dans la liste des bacheliers.

⁵¹ Le nom de *Muḥammād Šāyn* (litt. "Laid"), s'il est usité actuellement comme prénom, l'est surtout par référence à *Muḥammād Šāyn w. Bakkār w. Aemār*, émire du Tagant mort en 1788 (A. W. O. Cheikh, 1988 : 111). Dans ce cas particulier, il semble bien s'agir d'un prénom destiné, comme chez les Anciens, à effrayer l'ennemi. Il est intéressant de noter que *ʿt-Tālāb Aḥmād w. Twāyḥ ʿš-Zānnā* (lettré *hāzi* bien connu de la 1^e moitié du XIX^e s.), pour ne pas contrevenir à l'injonction du Prophète et par volonté personnelle de n'user que de beaux noms, va jusqu'à transformer dans ses écrits le nom de *Muḥammād Šāyn* en *Muḥammād Zāyn* (donc remplacer "Laid" par "Beau").

Il n'y a donc pas de champ sémantique réservé aux seuls noms d'esclaves, tout juste peut-on se demander s'il y a une spécialisation de certaines structures morphologiques. Le schème *mafeül* est en effet celui sur lequel sont construits la plupart des noms socialement connotés — *Mäbrük(ä)*, *Mäseüd(ä)*, *Märzûg* — qui ne peuvent avoir un emploi socialement neutre, même en prénom double. S'il y a une explication, sans doute faut-il la chercher dans le fait qu'il s'agit d'une forme de passif et que la passivité n'est pas une très bonne notion pour les hommes libres, surtout associée aux sèmes de la vie et de la chance (on notera que *Maet-a'llâh* "le Don de Dieu" est aussi, chez les Maures, un nom d'esclave). Il y a là en quelque sorte une manière trop crue d'aborder ces questions et le choix de ces noms n'était possible que parce que le but recherché était moins le bénéfice des esclaves que celui de leurs maîtres⁵². On est à nouveau, nous semble-t-il, dans l'allusif qui est la manière la plus courante de s'exprimer chez les lettrés maures, surtout lorsqu'on touche à la sphère la plus personnelle, la plus intime de l'individu (cf. Taine-Cheikh, 1988).

Pourtant, s'agissant de la femme, et plus encore de la fillette, la nécessité de cacher les sentiments qu'on éprouve pour elle se fait beaucoup moins sentir. C'est la raison pour laquelle on a pu trouver des noms comme *Tuḥažlâb*, *Mā-tusägrâ*, *Näbġû-hä* ou *lâ-Hšârâ*, sans équivalents véritables pour les garçons. La femme (du moins la femme noble) doit être entourée, dorlotée, objet de tous les soins — d'abord par les siens quand elle est petite, puis par son époux, quand elle quitte la tente parentale. Si le destin réalise le portrait dessiné par ces noms, alors la femme aura la vie que tout parent souhaite pour sa fille.

Si l'on pense surtout à sa santé — ce qui, dans l'ordre des souhaits émis par les parents à travers le nom d'*ego*, est sans doute le vœu le plus courant (cf. les multiples prénoms dérivés notamment des rac. SLM, SLK, SLĤ, qu'ils soient explicitement votifs, propitiatoires ou simplement déclaratifs) —, on pourra trouver une forme pour l'exprimer. Ce ne sera donc pas la forme explicitement votive (puisque

52 Si l'on s'inquiète vraiment pour l'avenir d'un petit esclave, on pourra avoir recours à un procédé exceptionnel, surtout si les noms votifs explicites ont échoué à sauver ses frères nés avant lui. C'est ainsi qu'ont été choisis les noms de *Senghor* et *Lamine Gueye* pour deux petits *ḥrāṭin* : la longévité et le prestige des dirigeants politiques sénégalais bien connus faisaient de leurs noms des prénoms de bon augure.

l'équivalent de *Isällk-u* ou *Isällm-u* est inusité), mais ce peut être *Təsləm* ou *Tahyâ*, un prénom double avec *s-Sâlmä* (*Vāḥimātu s-Sâlmä*, *eĀyšä s-Sâlmä*, ...) ou encore *Äsläm-hum* "la Plus indemne d'entre eux". L'usage de *Isälläm-bû-hä* ou *Isälläm-hâl-hä* n'est donc pas une manifestation d'indifférence envers celle qui portera ce nom, mais une façon détournée — et donc autorisée — d'exprimer des sentiments envers un mari ou un frère⁵³. Par ailleurs, porter un nom de ce type — qui correspond à une expression d'affection⁵⁴ —, c'est certainement profiter aussi indirectement des retombées bénéfiques attendues.

C'est souvent en liaison avec l'expression des sentiments que la signification des noms est la moins évidente et c'est certainement l'une des raisons pour lesquelles le système des noms de filles, plus lié à cet axe que celui des garçons — même si *Mā-l-əaynîn* "l'Eau des yeux" (par référence notamment à *əš-Šäyḥ Mā-l-əaynîn*, le 12^e fils de *əš-Šäyḥ Muḥammäd Fādäl*), *eAyniy-yä* "mes Yeux", *eAyni-nä* "nos Yeux", *Käbd* "Foie", *lâ-Kbäyd* "le Petit foie" et *lâ-Gļäyb* "le Petit coeur", témoignent d'un profond attachement envers le petit enfant⁵⁵ —, est aussi plus difficile à comprendre.

Il existe cependant un autre champ sémantique extrêmement riche, plus exploité cette fois pour les noms masculins, c'est celui de la religion et des qualités morales en général. Il puise en effet aussi bien dans les formes épithétiques (adjectifs ou participes) que dans les titres — plus rarement dans les substantifs — et présente une variété qui atteste d'un intérêt particulier pour ce domaine de la part de la société maure ou, sans doute plus précisément (mais ce sera un aspect à approfondir ultérieurement), de la part des groupes maraboutiques⁵⁶.

53 On notera le déséquilibre, dans ces noms-phrases comme dans les noms de parenté, entre les références à la lignée maternelle et celles à la lignée paternelle — visible dans le déficit de *əamm* par rapport à *xäl*. Ceci confirme le rôle primordial de l'affect dans la constitution de ces noms.

54 Dans la société maure on s'abstient toujours de complimenter quelqu'un sur sa santé ou sa beauté (essentiellement à cause du mauvais-oeil), mais on manifeste son affection en s'inquiétant constamment pour l'état de santé de ceux qu'on aime, même s'ils paraissent très bien portants.

55 On se rappellera que c'est le foie (plus encore que le coeur) qui est le siège de l'affectivité dans cette société arabe.

56 Concernant spécifiquement les noms d'*ego* exprimant des valeurs sociales et culturelles, il existe certainement une variation en fonction des groupes sociaux,

Peu frappante au premier abord (bien des noms arabes renvoient à des notions abstraites), cette propension à choisir des noms relatifs aux qualités morales ressort beaucoup plus nettement par comparaison avec les répertoires d'autres sociétés islamiques (tunisiennes et touarègues par exemple, cf. ici même l'article de Cl. Breteau & A. Roth, d'une part, et l'intervention de J. Drouin au Séminaire de l'E.P.H.E., d'autre part) : point de noms de plantes, d'animaux, de pierres précieuses et guère de noms désignant des éléments ou des phénomènes du monde physique.

Dans un second temps, on peut noter l'accent mis, à l'intérieur même des valeurs abstraites, sur les valeurs morales : il s'agit beaucoup plus rarement de beauté que de piété et le nom même de (*az-*)*Zāyn* est peut-être plus à prendre dans le sens de "Beauté morale" que dans celui de "Beauté physique" (ambiguïté qui est d'ailleurs levée dans les cas de *Zāyn-al-Abīdīn* "la Beauté des pieux").

Ce sont sans doute finalement les soucis d'intégrité — morale d'un côté, physique de l'autre⁵⁷ — qui peuvent être considérés comme les significations préférées des Maures. Un tel choix contribue fortement à modeler leur système des noms d'*ego* mais il n'est pas la seule caractéristique à retenir. Partiellement originaux au niveau du contenu, les prénoms maures sont en général plus originaux encore au niveau de la forme où ils présentent une propension très marquée pour les noms composés à deux, voire même trois éléments (ex. *ʿaš-Šāyḥ Sīdī Muḥammād*) —

comme en Jordanie (Abd-el-Jawad, *op. cit.* : 87-8). Certes, au lieu d'avoir une opposition bédouins / ruraux / urbains, on a plutôt en Mauritanie une opposition guerriers / marabouts / esclaves, mais il y a une certaine correspondance entre les valeurs mises en avant chez les bédouins jordaniens et les guerriers maures d'une part (bravoure, victoire, exaltation, ...) et celles mises en avant chez les ruraux jordaniens et les marabouts maures d'autre part (piété, connaissance, pureté, ...).

57 Dans la société maure, comme dans d'autres, la racine SLM a donné un grand nombre de prénoms de diverses origines — plusieurs étant très usités. Nous croyons pouvoir expliquer cette fréquence par le rapport que les mots de cette racine entretiennent avec les souhaits de bonne santé. On signalera toutefois que Alexander Borg avance une toute autre hypothèse pour expliquer la préférence très marquée des nomades du Négev pour cette même racine, cf. son exposé dans le cadre du Séminaire de l'E.P.H.E. et son article avec G. M. Kressel, "The Ecology of Naming among the Negev Bedouin" (à paraître).

surtout pour les noms de garçons⁵⁸ — et une tendance significative à recourir aux noms-phrases.

Passée la première impression, dominée par la proportion très élevée de quelques noms leaders (*Vāḥimātu*, *Maryām*, *Ḥadīżātu*, *ʿAyşātu* chez les filles ; *Aḥmād* et surtout *Muḥammād* chez les garçons), on se rend compte alors qu'on a affaire à un système relativement foisonnant, où la variété est en grande partie assurée par l'habitude de donner aux nouveaux-nés le nom, le surnom, le titre ou même la *nisba* d'une personne choisie comme modèle référentiel, qu'elle appartienne à la famille ou qu'elle fasse partie du patrimoine intellectuel ou historique.

Largement guidés par la recherche de noms bénéfiques, les *Biḍān* sont ainsi amenés à choisir, soit des noms d'une fréquence très élevée mais socialement neutres, soit des noms très spécifiques qui favorisent une identification sociale, régionale ou tribale. A peine abordé ici, cet aspect mériterait des études complémentaires, en particulier dans une perspective historique. Cela permettrait de mieux faire ressortir la dimension socialement classifiante des noms d'*ego*.

Comparé à des systèmes appartenant à des micro-cultures (cf. Cl. Breteau & A. Roth, ici même), celui des *Biḍān* a sans doute plus les caractéristiques d'une macro-culture, d'où peut-être l'importance des contrastes qui n'a pas manqué de nous frapper et que des travaux ultérieurs nous amèneront probablement à nuancer en fonction des groupes sociaux. Ici, au niveau de la société toute entière, on observe à la fois un grand conformisme et une grande liberté, une capacité certaine d'innovation et en même temps une limitation très nette des domaines dans lesquels cette liberté semble autorisée à s'exercer.

C'est pour saisir cette diversité et pour tenter d'embrasser à la fois la dimension historique de l'anthroponymie et le fait synchronique de la nomination que nous avons choisi d'observer la question sous plusieurs angles. Il y a lieu en effet de distinguer, comme le suggère David Cohen, entre les noms consacrés par

58 Là encore il conviendra de préciser dans quelle mesure cette caractéristique, qui semble surtout distinguer les noms de lettrés des noms d'esclaves, est à pondérer selon les groupes sociaux. On cherchera également à savoir dans quelle mesure la tendance aux noms composés constitue une tendance anciennement dominante dans certaines parties du monde arabe, mais actuellement en recul (pour la Jordanie, cf. Abd-el-Jawad, *op. cit.* : 89).

l'usage⁵⁹, où la signification étymologique latente disparaît souvent derrière une signification contextuelle plus ou moins précise⁶⁰, et des noms attribués consciemment en fonction de leur contenu et dont le sens peut être parfaitement clair ou, dans le cas des hypocoristiques, essentiellement obvie.

Du point de vue de la théorie linguistique de l'anthroponymie, c'est sans doute les noms du second groupe qui sont les plus intéressants. Aussi avons-nous l'intention, à l'avenir, de revenir sur certaines catégories de noms d'*ego* — au premier rang desquels figurent les noms-phrases et ceux dérivés des noms d'adresse —, qui nous semblent particulièrement éclairantes pour la réflexion théorique.

Dynamique Du Langage (Lyon II - CNRS)

59 Dans le cas des surnoms, on assiste à un transfert d'une catégorie à une autre et on voit bien comment l'usage "fabrique" du nom d'*ego* à partir de matériaux divers. On remarquera que les changements de catégorie sont très fréquents en anthroponymie mais qu'avec les surnoms, la transformation la plus habituelle se fait en direction des noms patronymiques.

60 Le fait par exemple, de donner à tous ses enfants des noms de l'Ancien Testament, tendra à être interprété comme le signe d'une position religieuse des parents. Il arrive cependant, faute d'information précise adéquate, qu'on se trompe en pensant comprendre le choix des parents. N. Barley, dans *L'anthropologie n'est pas un sport dangereux*, donne ainsi l'exemple d'un brocanteur indonésien qui fut appelé Hitler pour des raisons, non pas idéologiques, mais purement esthétiques ("Mon père entendait souvent ce nom à la radio avant ma naissance et il lui a plu", p. 146).

RÉFÉRENCES

- ABD-EL-JAWAD, H.
1986 "A linguistic and sociocultural study of personal names in Jordan", *Anthropological Linguistics* n° 28 / 1 : 80-94.
- BARLEY, N.
1999 *L'anthropologie n'est pas un sport dangereux*. Paris : Payot.
- BONTE, P.
1998 *L'Emirat de l'Adrar. Esquisses historiques*. Nouakchott : Centre de Recherches Inter-Africain en Archéologie - Centre Culturel Fr. A. de St-Exupéry.
- BRETEAU, Cl. H./ ROTH, A.
1999 "De quelques catégories sémantiques de noms d'*ego* en Tunisie. Leurs sources culturelles", *Littérature Orale Arabo-Berbère* 27 (1999) : 141-168.
- BRHANE, M.
1997 "Narratives of the past, politics of the present identity, subordination and the Haratines of Mauritania". Dissertation for the Degree of Doctor of Philosophy. Univ. of Chicago (Illinois).
- BURGUIERE, A.
1980 "Un nom pour soi. Le choix du nom de baptême en France sous l'Ancien Régime (XVIe-XVIIIe siècles)", *L'Homme* XX (4) : 25-42.
- CAUBET D./IRAQUI-SINACEUR, Z., édés.
1999 *Arabe marocain. Inédits de Georges S. Colin*. Aix-en-Provence : Edisud.

- CHEIKH (O.), A. W.
 1988 *Eléments d'histoire de la Mauritanie*. Nouakchott : Centre Culturel Fr. A. de St Exupéry.
 1997 a "De la nomadisation des noms propres. Etat civil et "démocratie" en Mauritanie", pp. 198-209, in *Horizons nomades en Afrique sahélienne. Sociétés, développement et démocratie*, A. Bourgeot éd. Paris : Karthala.
 1997 b "Harun Wuld al-Shaikh Sidiyya (1919-1977)", pp. 201-219, in *Le temps des marabouts*, D. Robinson et J.-L. Triaud éd. Paris : Karthala.
- COLIN, G. S.
 1920 "Notes sur le parler arabe du Nord de la région de Taza", *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale* XVIII. Le Caire : 33-119.
- LEVI-STRAUSS, Cl.
 1962 *La pensée sauvage*. Paris : Plon.
- OMAN, G.
 1983 "Les noms propres arabes en Mauritanie. Matériaux pour l'étude de l'anthroponymie arabe", *Studi Maghribini* XV : 181-207.
- PIERRET, R.
 1948 *Etude du dialecte maure des régions sahariennes et sahéliennes de l'Afrique Occidentale Française*. Paris : Imprimerie Nationale.
- SCHIMMEL, A.
 1998 *Noms de personne en islam*. Paris : P.U.F.
- SUBLET, J.
 1991 *Le voile du nom. Essai sur le nom propre arabe*. Paris : P.U.F.
- TAINE-CHEIKH, C.
 1988 "Les diminutifs dans le dialecte arabe de Mauritanie", *Al Wasît (Bull. de l'I.M.R.S.)* 2. Nouakchott : 89-118.

- 1999 "Topicalisation, thématisation et anaphore en arabe", pp. 247-261, in *La thématisation dans les langues (Actes du Colloque de Caen 9-11 octobre 1997)*, Cl. Guimier éd. Bern, Berlin, Frankfurt/M., New York, Paris, Wien : Peter Lang.
 (sous presse) "Langues, savoirs et pouvoirs en milieu maure", in P. Bonte/Claudot-Hawad, H. (éds), *Nomadic Peoples (Savoirs et pouvoirs. Formation et transformation des élites du monde nomade saharo-sahélien)*,
- TIDJANI, D.
 1997 *Dictionnaire des prénoms arabes*. Rabat : Imprimerie al Maarif al Jadida.
- YASSIN, M. A. F.
 1978 "Personal names of address in Kuwaiti arabic", *Anthropological Linguistics* 20 / 1 : 53-63.
- ZENAGUI (O.), Ch. El-B.
 1994 *La poésie de Mohamed ould Adebba*, Projet "Traditions Orales, Traditions Ecrites de Mauritanie", C. Taine-Cheikh éd. Nouakchott : Publ. de l'I.M.R.S.
- ZONABEND, F.
 1980 "Le nom de personne", *L'Homme* XX (4) : 7-23.